



L'ESPRIT PLURI-ELLES

Michèle Lécuyer-Hutton, la présidente de l'organisme de service communautaire et familial Pluri-elles, a déclaré à l'assemblée générale annuelle : « Nous pourrons aller de l'avant ». En effet l'équipe de Pluri-elles a réussi à effacer son déficit, une action qui résume tout à fait l'esprit de l'organisation.

Pages 8 et 9



CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS Nº 40012102
Nº D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA
VOL. 103 Nº 9 • 1ER AU 7 JUIN 2016
SAINT-BONIFACE

TEMPS DE TRANSITION, BESOIN D'ADAPTATION



Rochelle Squires veut gagner ses épaulettes

La ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine, responsable de la Condition féminine et des Affaires francophones, est déjà bien au travail.

Ce sont pour l'instant les Affaires francophones qui l'ont mise au test, du fait qu'elle ne parle pas français. La députée de Riel a décidé de relever le défi.

Rencontre avec une personne qui affiche une ouverture d'esprit.

| Page 7.

Citation DE LA SEMAINE

« Le bilinguisme forme les attitudes des jeunes, pour comprendre, communiquer et s'entendre avec d'autres cultures. L'apprentissage d'une deuxième langue provoque une ouverture sur le monde. »

Paulette Vielfaure-Dupuis est un des piliers de la promotion de l'immersion au Manitoba en sa qualité de présidente de la branche manitobaine de Canadian Parents for French. **| Page 10.**



RECONNU EN 2016 AU



Le SOMMAIRE

Maria Chaput a gagné ses épaulettes

Tandis que Raymonde Gagné (à gauche) continue de prendre la mesure de sa nouvelle mission comme sénatrice, sa prédécesseure Maria Chaput (à droite) recevait les accolades le 26 mai, à l'occasion d'une réception au théâtre du Cercle Molière dont elle avait participé à assurer la venue au monde.

Francofonds a aussi profité de l'occasion pour annoncer la création d'un fonds Maria Emma Chaput, destiné à appuyer les activités de promotion du français.



photo : Gavin Boutroy

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi







LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca

Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

LES VOIX DE NOS ANALYSTES

| Réagissez à nos analystes en nous écrivant sur :
la-liberte@la-liberte.mb.ca ou www.facebook.com/LaLiberteManitoba



Raymond Hébert

Laissez les bons temps rouler!

En fin de semaine, nous avons eu deux exemples parfaits de la démocratie canadienne à l'œuvre.

À Vancouver, les conservateurs (anciennement progressistes-conservateurs, notons-le!) ont vécu leur premier congrès national depuis leur défaite le 19 octobre dernier. Et ce fut un moment de réconciliation, de toute évidence. Quelle surprise…car il fut question de plusieurs dossiers contentieux. Un débat sur les raisons de la défaite du parti l'an passé n'était pas le moindre des dossiers épineux.

Une musulmane a même osé mentionner combien elle fut blessée par la contestation par son parti du port du niqab aux cérémonies d'assermentation à la citoyenneté canadienne. Elle fut applaudie chaudement… par des conservateurs! Le même congrès a accepté, par une forte majorité, de laisser tomber sa définition désuète du mariage, qui excluait les unions de couples homosexuels.

À Winnipeg, chez les libéraux, ce fut la fête. Pourtant, Justin Trudeau et ses acolytes avaient misé gros, en soumettant un projet d'amendement de la constitution du parti qui visait sa transformation radicale, dans le sens de l'ouverture du parti à l'ensemble de la population canadienne. Ce projet remplaçait plus de 18 constitutions différentes par une seule. Selon certains, il s'agit-là d'une concentration excessive du pouvoir dans les mains du chef du parti. Pour d'autres, dont M. Trudeau, il s'agissait d'une modernisation essentielle du parti afin d'éviter les divisions du passé et d'assurer une meilleure préparation pour les luttes électorales à venir.

Somme toute, ce fut une bonne fin de semaine pour la démocratie canadienne.

Michel Lagacé

Deux congrès, deux manières d'être réaliste

Le fait que le Parti libéral et le Parti conservateur se réunissent en congrès la même fin de semaine s'avère une bonne occasion pour cerner le degré de réalisme avec lequel chaque parti évolue depuis les élections d'octobre dernier.

On aurait pu penser que les conservateurs feraient le deuil de leur défaite. Au contraire, leur ancien chef, Stephen Harper, a rapidement fait ses adieux, après qu'on l'avait remercié de ses services. D'ailleurs, M. Harper semblait être aussi content de partir que ses partisans voulaient se tourner vers l'avenir. Depuis leur défaite, les conservateurs font preuve de réalisme en s'éloignant des positions idéologiques de l'époque Harper, qu'il s'agisse de l'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues ou de l'accès à la marijuana.

Cependant, 11 ans après la légalisation du mariage entre conjoints de même sexe, le Parti conservateur débattait les mérites d'amender sa définition traditionnelle du mariage pour reconnaître la réalité sociale et légale d'aujourd'hui. Il choisira un nouveau chef l'an prochain. À ce jour, aucun candidat sérieux ne s'est présenté, et l'attention exagérée qu'on porte à un bouffon unilingue comme Kevin O'Leary indique que le travail du parti est loin d'être terminé.

Chez les libéraux, il fallait s'attendre à l'allégresse après la victoire de l'automne dernier. Mais, réalisme oblige, trois nuages sont venus obscurcir les *sunny ways* du Premier ministre. Premièrement, les journalistes ont été exclus des débats des congressistes et le huis clos a remplacé la transparence.

Deuxièmement, la direction du parti a refusé de permettre le vote secret sur une nouvelle constitution, et le Premier ministre y est allé de tout son prestige pour imposer sa volonté. Et enfin, le parti a essentiellement étouffé tout débat sur l'aide médicale à mourir.

Chez les conservateurs, donc, le public a pu constater une volonté de rebâtir après leur défaite. Chez les libéraux, il fallait célébrer la victoire d'octobre dernier. Mais sont apparus aussi les premiers signes que le fardeau du pouvoir commence à se faire sentir, et que de vieilles habitudes autoritaires refont surface. Le temps dira jusqu'où iront ces deux différentes dynamiques. Pour les uns, le réalisme servira à tenter de revenir au pouvoir. Pour les autres, il servira à déterminer comment gouverner pour rester au pouvoir.

Antoine Cantin-Brault

L'inclusion : une finalité?

Les États généraux cherchent, du moins en principe, l'épanouissement de la francophonie au Manitoba. Encore faut-il donner le goût de cette entreprise car, comme le dit Nietzsche, « il faut avoir besoin d'être fort : autrement, on ne le devient jamais ». Pour nous donner la force de réaliser cet épanouissement, il faut avoir en tête sa finalité, son point d'arrivée, afin de mesurer la progression du chemin parcouru. Par la consultation citoyenne, la SFM a cherché à trouver ce but vers lequel veulent tendre les membres de la communauté.

Le problème avec une consultation citoyenne, c'est qu'on ne sait jamais si d'elle jaillira un véritable débat de fond sur des idées importantes, ou si se répéteront en écho, comme du fond d'une caverne, les mêmes termes déclencheurs des mêmes émotions confortables faisant taire toutes les dissonances. Or, justement, le rapport sur les cafés citoyens, rédigé par une équipe de l'Université de Saint-Boniface, fait apparaître des termes qui, d'une certaine façon, ne veulent rien dire, surtout lorsqu'ils sont utilisés comme s'ils voulaient tout dire.

Citant le rapport, les citoyens cherchent « un bilinguisme réel, l'inclusion, une qualité rehaussée de la langue, l'éducation et la vitalité de la francophonie. » La qualité de la langue et de l'éducation ne sont pas des buts en tant que tels, car leur qualité sera jugée en fonction de ce qu'on cherche à atteindre par et à travers elles, si bien qu'on en revient encore au but que l'on veut se fixer. L'inclusion est l'expression la plus problématique ici : que signifie-telle? Inclusion de quoi, au juste?

L'inclusion est un mot qui appelle nécessairement son opposé, l'exclusion. Si l'on peut inclure, c'est qu'on cherche à exclure l'exclusion (autrement dit, exclure tout discours critique de l'inclusion), ce qui n'est déjà plus inclusif.

Mais le véritable problème avec l'inclusion, c'est qu'elle risque de faire oublier la différence : pour inclure à tout prix, ne doit-on pas faire abstraction de ce qui nous différencie et marque nos identités plurielles et exclusives?

Il est d'ailleurs ironique que ce que proposent les États généraux est forcément un projet exclusif, car il doit exclure toutes les différences qui risquent de menacer la vitalité de l'épanouissement de la francophonie au Manitoba. En appeler donc à l'inclusion, c'est toujours, qu'on le veuille ou non, en appeler à l'exclusion, même si l'on pense la faire disparaître.

Donnons la parole une dernière fois à Nietzsche : « Formule de mon bonheur : un "oui", un "non", une ligne droite, un but… ». Tout part du but, c'est pour le but qu'on veut être fort et affirmer sa vitalité, et pour atteindre le but, il faut inclure certes, mais exclure aussi, on ne peut pas seulement dire « oui », il faut confronter nos idées, comme dans tout processus éducatif de qualité d'ailleurs, et ne pas simplement entretenir de façon répétitive nos opinions communes : sur un cercle, il n'y a pas de but…

Éditorial



par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

L'effort si canadien des commissaires aux langues officielles

S'il y a une histoire qui vaudrait la peine d'être écrite pour les 150 ans de la Confédération canadienne, c'est bien celle des six commissaires aux langues officielles qui se sont succédé depuis la création du poste en 1970.

Le travail de recherche serait facilité par l'immuable succession des rapports annuels, soumis simultanément à la Chambre des communes et au Sénat par le serviteur de la *Loi sur les langues officielles* adoptée en septembre 1969. Le rituel vient d'être à nouveau dûment respecté par Graham Fraser, qui vient de passer dix ans, soit trois ans de plus que ses prédécesseurs Keith Spicer, Max Yalden, D'Iberville Fortier, Victor Goldbloom et Dyane Adam, dans ce poste réservé à un missionnaire canadien.

Leur dénominateur commun fondamental est d'avoir cru dur comme fer à la raison d'être du bilinguisme officiel au Canada. Le cheminement personnel de chacun d'entre eux serait en soi une leçon de vie riche en enseignements. Et pour au moins une bonne raison : même quand on appartient aux chanceux qui sont bilingues de naissance, rien ne prédispose en soi à adhérer fortement à la vision d'un pays bilingue.

En effet, pour parvenir à pareille adhésion, d'évidence une série de prises de conscience aura été nécessaire. Personne n'entre en mission sur un coup de tête. Un travail de maturation aura forcément dû s'effectuer avant qu'un engagement aussi exigeant ne soit pris. Car même si les mentalités sont globalement en évolution positive depuis une cinquantaine d'années sur la question du bilinguisme, les régressions sont toujours possibles. Tous les commissaires aux langues officielles, qui ont tous été confrontés aux tenants du vieux principe *One Nation, One Language*, et ont dû faire face à des préjugés.

Ces missionnaires du bilinguisme ont vécu aux premières loges toute la différence de nature entre *un bilinguisme d'adhésion*, qui relève d'une démarche personnelle, et *le bilinguisme de concession*. Celui-là même qui a été dénoncé dès l'entrée en vigueur de la *Loi sur les langues officielles* par des esprits conditionnés par la loi du plus fort. Les moins étroits d'entre eux - mettons les plus souples de cœur - auront au moins pu prendre conscience jusqu'à quel point leur existence est soumise à la logique du dominant-dominé. Une logique qui tient encore lieu d'excuse et d'explication, tant elle détermine toujours profondément les affaires du monde.

Pour devenir commissaire aux langues officielles, il faut qu'en soi l'esprit de division, cette fatalité à laquelle trop peu d'humains échappent, ait pu être contrecarré par un esprit en recherche d'unité. Un esprit qui aspire, sinon à la grande unité de l'Humanité, du moins - premier pas potentiellement décisif – à l'unité de son pays.

Tous ces grands serviteurs de l'unité canadienne l'ont exprimé à leur manière, tous se sont efforcés de faire comprendre à leurs concitoyens unilingues rétifs que leur besoin d'ouverture à l'unilingue de l'autre langue officielle contient une formidable récompense. Laquelle? Celle de comprendre qu'accepter la langue de l'autre revient à toujours mieux s'ancrer dans les hautes valeurs à vocation universelle que sont la coopération, la solidarité, le respect de la dignité humaine.

Max Yalden, le deuxième commissaire, l'avait fort bien dit : « En fin de compte, la seule réponse valable est de faire appel à l'ouverture d'esprit, à l'altruisme et à la dignité profonde de chacun. » Ce diplomate de carrière avait introduit le fameux principe de l'offre active dans son rapport annuel de 1982, des années avant que le principe de promotion ne soit admis en 1988 dans un amendement à la *Loi sur les langues officielles*, puis que les fonctionnaires fédéraux soient enfin soumis à des obligations de résultats à partir de 2005.

Obligation ou pas, la volonté personnelle reste déterminante, comme l'a rappelé Graham Fraser dans son ultime rapport annuel : « Au cours des dix dernières années, j'ai remarqué que les améliorations sont souvent liées à un changement à la direction des ministères et des organismes. Les nouveaux dirigeants repèrent des lacunes que leurs prédécesseurs ont ignorées ou tolérées. »

Dans *La Liberté* du 31 mars 1983, Max Yalden avait déjà souligné la nécessaire volonté personnelle : « J'ai toujours dit qu'il est beaucoup plus difficile et laborieux de modifier les sentiments et les idées que les règlements. Toutes les lois, obligations et règles du monde resteront à toutes fins utiles lettre morte si n'interviennent pas un changement de mentalité et plus de tolérance. Je ne le répèterai jamais assez. »

Le septième missionnaire au poste de commissaire aux langues officielles non plus. Car le bilinguisme d'adhésion a encore bien du chemin à faire.



À VOUS *la parole*

Vous pouvez réagir aux lettres sur www.la-liberte.mb.ca ou en écrivant à la rédaction la-liberte@la-liberte.mb.ca.

Quand fêter le Manitoba : une autre opinion

Madame la rédactrice,

J'ai tout le respect du monde pour les illustres individus qui ont donné leur voix pour débattre au sujet de la date où on devrait célébrer la naissance du Manitoba. Néanmoins, je crois que ce débat est un non-sens. Une fête ne doit pas nécessairement tomber sur une date spéciale pour commémorer un évènement!

« *Pourquoi il faut reconnaître le 15 juillet comme la date de naissance du Manitoba* », la lettre à *La Liberté* du 17 au 24 mai signée Michel Lagacé, considère que le choix de la date du 12 mai comme date de naissance du Manitoba serait comme fêter le jour du Canada le 29 mars plutôt que le 1er juillet. Serait-ce donc si mauvais? Pourquoi ne pas être un peu plus pratique? Après tout, si on fêtait le jour du Canada le 29 mars, le spectacle des feux d'artifices pourrait avoir lieu beaucoup plus tôt : le soleil se couche déjà dès 20 h vers la fin de ce mois. Les gens pourraient aller au lit à une heure raisonnable et ils arriveraient au travail bien reposés le lendemain. Du côté économique, c'est une meilleure idée!

Retournant un peu au sérieux, le débat sur la date de la naissance du Manitoba est un peu absurde et n'en vaut pas la peine, car il y a bien d'autres journées commémoratives qui ne tombent pas sur une date importante. La Journée Louis Riel, un jour férié qui a lieu le troisième lundi du mois de février, n'est qu'une invention du gouvernement. Cette journée n'a été conçue que pour suivre les pas de bien d'autres provinces qui permettent une journée fériée en février. Elle ne tombe pas sur une date importante de la vie de Louis Riel (du moins pas par exprès, si jamais ça arrivait). Ceci souligné, il est quand même bien et très respectable que la journée soit nommée d'après un individu si important. Car ainsi il figurera encore davantage dans la vie des Manitobains. Le fait que la Journée Louis Riel ne tombe pas sur une date importante n'a pas affecté la mémoire du chef métis. Fêter la naissance du Manitoba le 12 mai, plutôt que le 15 juillet, ne fera du tort à personne.

Jean-Yves Lavoie
Le 25 mai 2016

Un appel aux résidents du Vieux Saint-Boniface

Madame la rédactrice,

La Ville nous a invités à une réunion publique pour recevoir nos commentaires sur des changements proposés pour le plan secondaire du nord de Saint Boniface (au nord du boulevard Provencher, entre la rivière Rouge et la rue Archibald). Dans cette invitation, qui est une démarche bien normale, rien n'indique cependant la sévérité des changements proposés. Cela devrait pousser à une plus grande participation, qui pourrait mettre des bâtons dans les roues de l'administration. Car, oui, des changements importants pour notre quartier historique sont proposés. Entre autres :

1. L'élimination des maisons unifamiliales sur les rues Dumoulin, Notre Dame et La Vérendrye. Toutes les propriétés seront maintenant désignées pour un développement de densité moyenne. Les définitions ne sont pas encore affichées, mais en se basant sur les précédents, cela voudra dire qu'un immeuble avec au moins quatre appartements pourrait être bâti sur un lot de 33 pieds de largeur.
2. Toutes les propriétés entre la rue Dumoulin et la rue Grandin et la rue Saint-Joseph et l'avenue Taché sont désignés pour un développement à haute densité.
3. La précision « importance historique » pour le terrain de l'ancien hôtel de ville, la vieille caserne de pompiers et les édifices municipaux dessinés par Étienne Gaboury a disparu. Il s'agit maintenant d'un terrain à désignation commerciale, sans la mention historique.

Les conséquences de tels changements incluent l'élimination presque totale d'une grande partie du Vieux Saint-Boniface et de son caractère francophone. Avec quatre à six fois plus de résidents, notre identité communautaire deviendra invisible.

Cela fait des années que l'on s'acharne pour dénoncer le manque de maison unifamiliale ou de duplex à prix abordable pour nos jeunes familles qui veulent vivre à Saint-Boniface. Pour justifier chaque immeuble multifamilial, chaque maison pour aînés, etc., une des raisons données est de permettre aux aînés de déménager dans des foyers plus appropriés pour leur âge et leur santé et que cela libérera des maisons unifamiliales pour la prochaine génération.

La vérité est que ces maisons seront libérées pour que les promoteurs puissent les remplacer par des appartements et des condos. Elles ne vont plus exister. (Les développeurs de résidences ont déjà été invités à titre prioritaire, avant les résidents, pour donner leurs commentaires. On peut deviner leur réaction – on pourrait aussi demander de quel droit des corporations privées qui ne sont pas partie de la communauté ont même droit à une consultation au sujet de notre futur).

Une telle densité profite principalement au centre de Winnipeg. Plus d'employés potentiels, plus de clients pour le centre-ville, y inclus le boulevard Provencher, mais pas de changements dans la capacité des routes à mieux absorber le trafic, les parcs et autres besoins d'une communauté qui va exploser en nombre.

J'ai toujours eu l'impression que la Ville de Winnipeg considère Saint-Boniface comme une ressource pour enrichir son développement, comme une source grandissante de taxe municipale, et où la majorité des terrains M3, prévus pour les industries les plus polluantes et néfastes, continue d'exister. Maintenant on va éliminer notre caractère de ville autonome pour en faire un dortoir de haute densité pour satisfaire les besoins de la Ville de Winnipeg.

La discussion sera très bientôt entamée. Si on n'est pas là en grand nombre pour poser des questions et donner notre avis, ne soyons pas surpris de ce que va devenir Saint-Boniface. Alors je vous dis : rendez-vous le 7 juin de 16 h 30 à 20 h 30 à l'école Taché au 744, rue Langevin. Venez en grand nombre.

Walter Kleinschmit
Membre du conseil d'administration
de l'Association des résidents
du Vieux Saint-Boniface
Le 27 mai 2016

DEUX CONGRÈS POLITIQUES, DEUX PARTISANS S'EXPRIMENT

Un point d'accord : en finir avec les attaques

Un hasard canadien a voulu que les deux grands partis politiques fédéraux tiennent des congrès simultanément. À Winnipeg, les libéraux ont adopté une nouvelle constitution. À Vancouver, les conservateurs ont tiré quelques leçons de leur défaite électorale de 2015. Denis Bourgeois et Christian Monnin partagent leurs perspectives.


Daniel BAHAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

DENIS BOURGEOIS est membre du CA de l'Association conservatrice pour la circonscription de Saint-Boniface/Saint-Vital.

« C'était mon tout premier congrès national. J'ai joint le parti lorsque François Catellier, le candidat de Saint-Boniface/Saint-Vital, m'a demandé d'être son aviseur lors de la campagne électorale de 2015.

« Ce qui m'a le plus impressionné, c'est la qualité des personnes attirées par le Parti conservateur du Canada (PCC). Ça, et le professionnalisme de l'organisation conservatrice. J'ai pu entendre et rencontrer des gens très engagés, très intègres, qui ont le Canada à cœur.

« Stephen Harper a fait un très bon discours, très apprécié par les délégués. Entre délégués, on parlait des sacrifices énormes qu'il faut faire pour être leader, surtout quand on est Premier ministre. Ce n'est pas une job facile. Dans 20 ans, on parlera de Stephen Harper comme d'un chef qui a fait preuve d'une grande responsabilité fiscale. Pour moi qui suis aviseur financier de profession, c'est un des grands attraits du PCC. Éviter les emprunts, réduire ses dettes, c'est très important.

« Au congrès, les délégués ont discuté des élections de 2015. C'est toujours plus facile de regarder en arrière. Au bout du compte, je crois que le PCC doit attirer plus de jeunes d'ici les élections de 2019. Pour y arriver, il faudra se servir davantage des médias sociaux. Par contre, ces médias ne sont pas des fins en soi. Ce ne sont que des outils pour rejoindre les jeunes. Avant tout, il faut leur donner le désir de s'engager. Leur donner le *feeling* qu'ils contribuent à la démocratie et qu'ils peuvent faire une différence.

« Un autre moyen de rejoindre les jeunes, c'est de reconnaître l'évolution de la société. Au congrès, le PCC s'est déclaré en faveur du mariage gai. Il était temps de le faire.

« Dans un an, le PCC choisira un chef. À ce point-ci, je n'ai pas encore trouvé "mon candidat". J'attends pour trancher parce que la course n'a pas vraiment commencé. L'important, en bout de ligne, sera d'avoir un chef qui saura exprimer les valeurs conservatrices. J'espère qu'en 2019, on parviendra davantage à proposer nos idées, au lieu d'attaquer les adversaires. Tous les partisans des différents partis politiques sont des personnes qui ont le Canada à cœur. Alors vendons nos idées. Disons ce que nous proposons faire. Les gens sont écoeurés des attaques. Je crois que ces jours-là sont comptés. Et tant mieux! »

CHRISTIAN MONNIN est l'ancien président du Parti libéral du Canada au Manitoba.

« J'ai commencé à m'intéresser au Parti libéral du Canada (PLC) probablement vers l'âge de quatre ou cinq ans, lorsque j'accompagnais mon père quand il faisait du porte à porte en 1979 et 1980 pour Robert Bockstael, l'ancien député de Saint-Boniface.

« J'en suis probablement à mon sixième congrès national. Et j'étais très heureux qu'il ait lieu à Winnipeg. Ça faisait depuis 1980 qu'un congrès du PLC avait été tenu chez nous.

« Le grand moment du congrès, à mon avis, a été l'adoption de notre nouvelle constitution. 1 988 délégués se sont prononcés en faveur du document, et seulement 66 étaient contre. J'étais membre du comité qui a rédigé la nouvelle constitution et j'ai dirigé la plénière du samedi 28 mai, alors je m'en réjouis. Le PLC n'a jamais fait une révision importante de sa constitution. C'était donc un moment historique.

« Dorénavant, toute personnes intéressée au PLC peut devenir membre, sans payer des frais d'adhésion. Ça ouvre des portes. Sur le plan organisationnel, on a adopté une structure semblable à celles des conservateurs et des néo-démocrates fédéraux. Nous n'aurons plus chaque province ou territoire qui travaille en silo. Il y aura dorénavant un conseil national avec des représentants de chaque région. Cette structure facilite, entre autres, la création de politiques et de plateformes électorales. C'est moderne, souple et efficace.

« Au congrès, les délégués ont pris le temps de célébrer la remontée du PLC libéral et son retour au pouvoir à Ottawa. On reconnaît que ce n'était pas chose facile. En fait, le Premier ministre Justin Trudeau a rappelé que le PLC était en troisième place au début de la campagne électorale de 2015.

« Notre victoire, c'est du jamais vu dans l'histoire du Canada. L'été dernier, on comptait 36 députés libéraux à la Chambre des communes. Aujourd'hui, ils sont 184. Au Manitoba, on a obtenu sept des 14 sièges. Les libéraux ont remporté tous les 28 sièges des Maritimes. Mais il ne faut rien tenir pour acquis. Même si Justin Trudeau a fait ses preuves lors des élections. Le défi pour tout parti au pouvoir, et certainement pour notre parti en ce moment, c'est de se rappeler qu'il ne représente non pas seulement les libéraux, mais tous les Canadiens, quelles que soient leurs couleurs politiques. Il faut avoir l'esprit ouvert et une vision plus large.

« C'est pourquoi j'ai beaucoup apprécié les remarques positives de Justin Trudeau à l'égard de Stephen Harper. Il faut reconnaître le travail des Premiers ministres sortants. Les conservateurs ne sont pas des ennemis. Ce sont nos voisins, nos amis, et parfois même des membres de nos familles. On peut voir la situation politique différemment. Mais on ne peut pas remettre en question leur engagement.

« Et c'est pourquoi je souhaite, moi aussi, que les campagnes négatives prennent le bord. Le recours à l'attaque n'est pas nécessaire. »



Archives La Liberté
Stephen Harper. L'ancien. Justin Trudeau. Le nouveau. Deux Premiers ministres avec deux styles de gouvernance.

LE NOUVEAU CENTRE ACCÈS SAINT-BONIFACE

Un espace pensé pour le mieux-être

Des grandes fenêtres présentant des vues panoramiques de Saint-Boniface. Un bain de lumière naturelle. Des salles d'attente et des salles de consultation spacieuses et accueillantes. Tout au nouveau centre Accès Saint-Boniface a été conçu pour mettre ses visiteurs à l'aise.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

« Quand les travaux du nouveau centre Accès Saint-Boniface ont commencé, les passants demandaient aux bâtisseurs quand ils pourraient acheter un condo! », lance Leslie Badger, la coordonnatrice de la planification des grands projets de l'Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW).

« C'est un compliment énorme. Déjà, le public constatait, presque inconsciemment, que l'édifice n'avait pas l'allure stéréotypée d'un hôpital. S'ils avaient vu l'intérieur, leur impression aurait été confirmée. Quand on visite Accès Saint-Boniface, on se croirait plus à un spa. »

Chris Daly, l'architecte de la firme MMP Architects responsable du projet, fait état de la réflexion qui a conduit à la création « de l'édifice le mieux réussi dans mes 15 ans comme architecte » :

« Nous avons transformé des contraintes en atouts. Accès Saint-Boniface est situé à l'angle des rues Goulet et Kenny, sur un terrain long et étroit. Le stationnement pour le personnel et les clients allait faire problème. On a demandé à l'ORSW de surélever le bâtiment, pour qu'il y ait, en plus de l'aire d'accueil et du Centre des services bilingue au rez-de-chaussée, beaucoup de stationnement.

« L'édifice a donc trois étages et un demi-quatrième étage. Ça nous a permis de concevoir des grandes fenêtres pour les aires d'attente, sans parler des salles de consultations. Et puisque le bâtiment a 280 pieds en longueur, on a pu installer beaucoup de fenêtres. C'est incroyable le montant de lumière naturelle qui y pénètre. Même lors d'une journée pluvieuse, la qualité de l'éclairage est 15 fois meilleure que l'éclairage créé par les tubes fluorescents. L'ambiance est très agréable. »

Hailey Connor, la responsable du design intérieur de la firme MMP Architects, a été impliquée tout au long des cinq mois consacrés à la conception de l'édifice. Son travail : l'utilisation des espaces intérieurs.

« Je suis particulièrement fière des salles d'attentes. Leurs fenêtres énormes donnent une vue panoramique sur l'Esplanade Riel, la Cathédrale et même l'ancien hôtel de ville de Saint-Boniface. Et pour mettre les gens plus à l'aise, on s'est assuré que ces salles soient très spacieuses et accueillantes. Il y a aussi beaucoup de fauteuils, même des petits pour les enfants. Il y a un petit coin de jeu pour les gamins. Nos designers ont aussi conçu des tableaux avec des scènes stylisées de Saint-Boniface. Au lieu du linoleum stérile des hôpitaux, il y a du parquet en bois. Le bois, c'est chaleureux. »

Et puis il y a les couleurs, conçues pour donner à chaque étage un caractère particulier. « Au rez-de-chaussée, tout est en bleu, pour la langue française et le Centre des services bilingues. Au deuxième, il y a du rouge, qui rappelle la rivière Rouge et la ceinture fléchée des voyageurs. Au troisième, c'est le vert qui domine. »

Ken Kollinger, le directeur régional de la planification des grands projets de l'Office régional de la santé de Winnipeg, salue la qualité accueillante du centre Accès Saint-Boniface. Il félicite les architectes pour leur souci d'innovation. « C'est une chose d'avoir l'esprit créateur. Ç'en est une autre de faire fleurir cet esprit malgré les exigences des nombreux soins de santé à livrer. Sans parler des contraintes budgétaires. Accès Saint-Boniface a coûté 17 millions $, ce qui est un budget modeste pour un édifice de 52 000 pieds carrés. Le résultat est heureux. Voilà un endroit où il fait bon se rendre pour une visite et pour y travailler. »



photo : Daniel Bahuaud
Hailey Connor et Chris Daly, au 2e étage du centre Accès Saint-Boniface.



CITATIONS ET INCITATIONS À LA COMPASSION

France Adams

« Le bénévolat, c'est une action concrète de compassion. »
- Auteur inconnu

« Quand on est conscient de la compassion dans notre vie, on a l'impression de vivre au ralenti, chaque moment devient important. »
- Auteur inconnu

Retrouvez France Adams sur les ondes de CKSB (88,1 FM), lundi matin 6 juin vers 8 h 35 en conversation avec Martine Bordeleau.
































ROCHELLE SQUIRES, EN VERSION FRANÇAISE

« Je veux que nous puissions partager notre expérience humaine commune »

Rochelle Squires, la nouvelle ministre des Affaires francophones, a commencé à tisser des liens avec les organismes francophones. Nommée ministre le 3 mai, la députée de Riel s'estime déjà outillée pour discuter de ce dossier avec le cabinet du gouvernement Pallister.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Vous avez entamé un premier contact officiel avec la Société franco-manitobaine, le 24 mai dernier…

Oui. Et ça s'est très bien passé. Je suis au tout début de mon mandat, mais je peux déjà vous dire que notre gouvernement est très sensible à la question des services en français. J'ai pu discuter de nos priorités et intérêts mutuels avec Jacqueline Blay, la présidente de la SFM, et Daniel Boucher, son président-directeur général. C'était notre première rencontre formelle, mais nous nous étions déjà croisés à quelques reprises. Il y aura bien d'autres occasions. J'ai d'ailleurs bien l'intention d'assister à l'assemblée générale annuelle de la SFM, en octobre.

Le gouvernement précédent n'a pas réussi à faire adopter une loi sur les services en français. Votre gouvernement est-il ouvert à déposer un projet de loi semblable?

Pour le moment, tout en réitérant notre engagement envers les services en français, je vais tout simplement vous répondre : "Restez à l'écoute".

Vous avez l'intention de rencontrer d'autres organismes francophones?

J'en ai déjà rencontrés plusieurs et ce travail n'est pas fini. Je suis enchantée de l'accueil qu'on m'a offert. C'est une des belles qualités de la communauté francophone. Récemment, Mariette Mulaire, la présidente-directrice générale du World Trade Centre Winnipeg, m'a invitée à une réception tenue au Fort Gibraltar dans le contexte de Centrallia. L'accueil a été sans pareil. Mais ça, je le savais, ayant déjà établi des amitiés avec la communauté. J'espère aussi tisser de nouveaux liens, dans un esprit de collaboration.

Est-ce que vous vous sentez en mesure de discuter du dossier de la francophonie et de la politique sur les services en français avec vos collègues du cabinet?

Absolument.

Le Premier ministre Pallister a rendu publiques ses lettres de mandat aux nouveaux ministres. La vôtre n'aborde pas spécifiquement le dossier des Affaires francophones, bien qu'il vous exhorte de bien maîtriser votre portefeuille. Estimez-vous avoir reçu carte blanche ou, du moins, un plus grand champ d'action?

Absolument. Je suis très fière que notre gouvernement ait rendu les lettres de mandat aux ministres publiques. C'est par désir de transparence et d'ouverture. Le message lancé est : "Travaillons ensemble". Pour moi, c'est une grande responsabilité. Et un grand honneur. Et je compte bien, comme ministre responsable des Affaires francophones, travailler de concert avec la francophonie, qui fait partie de la grande communauté manitobaine. Comme j'ai aussi le mandat de rehausser la culture dans la province, je tiens à souligner que ces deux responsabilités ne sont pas cloisonnées. En fait, elles vont de pair.



photo : Gavin Boutroy

Rochelle Squires avec *La Liberté* : « Je suis très consciente de la valeur symbolique de ce premier entretien avec le journal. Et du fait que je serai citée en français. »

Parlons justement de vos autres responsabilités ministérielles. Sur quels projets travaillez-vous?

Beaucoup d'initiatives déjà en cours vont changer le paysage culturel du Manitoba. J'en prends présentement conscience. J'ai hâte aux Jeux d'été du Canada, qui auront lieu à Winnipeg en 2017. Ce sera un évènement rassembleur. La communauté francophone accueillera les athlètes québécois, et ceux de toute la francophonie canadienne. C'est fort, ça. Tous les participants pourront ressentir ce qui rend le Manitoba unique, notamment notre patrimoine francophone.

Vous estimez que ce patrimoine appartient à tous les Manitobains?

Bien sûr! Je suis journaliste de formation et j'ai travaillé en tant que journaliste [ndlr : au *Winnipeg Sun*]. Je me vois comme une communicatrice. Je veux faire tomber les barrières qui nuisent à la communication. Je veux que nous puissions partager notre expérience humaine commune. Je crois que la plupart des Winnipégois et des Manitobains ont eu l'occasion de prendre contact avec la francophonie et ont pu se faire une idée de sa culture.

Et puis j'ai marié un francophone de Saint-Boniface, Daniel Brunet. Ça fait presque dix ans que j'ai été accueillie au sein d'une famille francophone, et au sein de la communauté francophone.

Pour toutes ces raisons, je me réjouis que mes fonctions me donnent l'opportunité de devenir bilingue. J'ose d'ailleurs dire que j'ai fait du progrès depuis le début de mes cours de français.

Vous avez votre sensibilité de journaliste. Aujourd'hui, vous êtes ministre. Est-ce que vous êtes mise au courant des reportages des médias francophones?

« Oui. Et puis je regarde les nouvelles à la télé de Radio-Canada et je lis *La Liberté*. À la fois pour me renseigner et pour apprendre le français. Parfois, lorsque je regarde la télé, je dois rebobiner et repasser ce qui vient d'être dit, parce que le français parlé est encore trop rapide pour que je puisse bien m'imprégner du contenu.

« J'aime beaucoup lire. *La Liberté* est un guide de lecture important. Le journal me tient au courant des préoccupations de la francophonie. D'ailleurs je suis très consciente de la valeur symbolique de ce premier entretien avec le journal. Et du fait que je serai citée en français. La prochaine fois, on pourra déjà commencer à converser en français! »

L'ESPRIT PLURI-ELLES

MONA AUDET VIT AVEC UN SECRET BIEN SIMPLE

« Réussir à aider, c'est pour nous le vrai bonbon »

Depuis 2001, Mona Audet est la force motrice de Pluri-elles, l'organisme fondé en 1982, axé sur les services aux femmes et aux familles. Cette institution plus que trentenaire a eu un impact réel sur des milliers de personnes. Mais pas sans peine.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

La directrice générale de Pluri-elles assure que le gros défi depuis quelques années, c'était de régler la question des locaux vétustes. Mona Audet :

« Notre déménagement de 2014 nous a coûté près de 260 000 $, mais il était absolument nécessaire. Les locaux que nous occupions depuis 1999 étaient devenus inadéquats. Il n'y avait plus de place pour offrir nos programmes, qui augmentent à tous les ans. Alors on s'est installé au 420, rue Des Meurons.

« Accepter de vivre avec un déficit, c'était du jamais vu chez Pluri-elles. On l'a éliminé grâce à des dons et en acceptant des petits contrats de service avec différents organismes. À plusieurs reprises, j'ai été embauchée par d'autres groupes et j'ai donné l'argent à Pluri-elles, parce qu'en bout de ligne, le service offert relèvait de mes fonctions de directrice générale. »

Pour Mona Audet, l'élimination du déficit est « un grand soulagement ». « Par contre, nous n'avons pas une cenne. Heureusement pour nous, Lucille Cenerini et Claudette Toupin, deux membres fondatrices de Pluri-elles, ont proposé la tenue d'un grand évènement pour réunir autant d'anciennes membres que possible. C'est une idée qu'on va explorer. Et qui a inspiré le conseil d'administration à établir un comité de levée de fonds. Lucille et Claudette ont accepté d'en faire partie. »

Pluri-elles reçoit des fonds de Centraide. Cet organisme caritatif organise sa propre campagne de financement de septembre à janvier. « C'est leur période, alors nous commencerons notre campagne de prélèvement de fonds au printemps de 2017. »

Entre-temps, la directrice générale s'emploie à chercher de nouveaux bailleurs de fonds et de nouvelles subventions. « C'est un travail nécessaire, mais exigeant, qui prend beaucoup de temps et d'énergie. Je n'ai jamais fait mesurer la proportion de mon temps que je consacre aux demandes de financement. J'imagine qu'elle doit être considérable. Mais je n'ai pas le temps pour faire une étude!

« L'important, c'est d'assurer des services de qualité. Et pour ça, il faut faire connaître notre programmation. D'où l'idée de mettre à jour notre site Web. La nouvelle version doit être mise en ligne le 1er juin. Et d'ici le 8 septembre – la journée internationale de l'alphabétisation – nous organisons un concours. C'est pour encourager les gens de visiter le site et de se renseigner davantage sur Pluri-elles. Il y a maintenant beaucoup plus d'information sur nos programmes, et sur qui nous sommes. Et il y aura plus de témoignages filmés. C'est essentiel. Quand une maman parle elle-même des joies et des bénéfices du programme de massage de bébé, le message est très, très fort. »

Malgré le défi constant du financement, Pluri-elles cherche toujours à étoffer sa programmation, en fonction des besoins réels des femmes et des familles.

« La demande est toujours venue des clientes et des clients. On n'élabore pas un programme sans qu'il y ait un besoin réel. Très souvent, quelqu'un nous approche avec une idée pour un atelier, ou pour un service. Et cet automne, pour nous aider encore plus dans cette démarche, nous allons aussi lancer un sondage en ligne pour aller tâter le pouls des gens, en ville et en région. »

Une fois qu'un besoin a été exprimé, Pluri-elles explore la possibilité de concrétiser l'idée. »

« Par exemple, il y a quelque temps, quand une aînée nous a contactées pour voir si on pouvait offrir des cours d'informatique aux personnes d'âge d'or, notre premier réflexe a été de contacter la Fédération des aînés franco-manitobains. La direction nous a donné la permission de foncer, parce que la FAFM n'était pas en mesure d'offrir cette formation. De son côté, la FAFM nous a donné beaucoup d'appui, en faisant connaître notre nouveau programme à 45 aînés.

« Des partenariats comme ceux-là sont une excellente manière de faire connaître notre programmation. Notre présence dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine est une autre preuve du bien-fondé de notre approche. Depuis 15 ans déjà, nous offrons de l'aide aux devoirs dans neuf écoles de la DSFM. La division détermine quels élèves ont le plus besoin d'appui. Et quand ces jeunes réussissent, ils en parlent à leurs parents. Ces parents, et d'autres encore, viennent à avoir un contact positif avec Pluri-elles. Et ça les encourage à se prévaloir de nos services de counselling de couple, ou de counselling familial.

« Dans l'année 2015-2016, on a pu offrir 267 ateliers de counselling dans les écoles. Je m'en réjouis, parce que c'est beaucoup de prévention. C'est tellement mieux d'aider les gens à être heureux, et bien dans leur peau, au lieu d'attendre qu'ils soient en crise. C'est ça notre esprit. Pluri-elles est un organisme de cœur, un organisme empathique. On veut des gens heureux, dans une communauté en santé. Voir qu'on a réussi à aider quelqu'un, c'est ça pour nous le vrai bonbon. »



photo : Daniel Bahuaud

Mona Audet : « C'est tellement mieux d'aider les gens à être heureux, et bien dans leur peau, au lieu d'attendre qu'ils soient en crise. »

L'ESPRIT DE PLURI-ELLES

LE TÉMOIGNAGE DE LA COFONDATRICE ET PIONNIÈRE LUCILLE CENERINI

Il a fallu briser un certain isolement des femmes

L'esprit Pluri-elles nait au début des années 1980, quand un groupe de femmes mesure l'importance de consolider les prises de conscience de femmes à la conquête de leur autonomie.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Lucille Cenerini, la toute première secrétaire de Pluri-elles, estime que la nécessité de répondre aux besoins d'épanouissement des femmes est au cœur même de l'organisme.

« C'est cet esprit de solidarité entre femmes qui a conduit, au début des années 1980 à la création de Pluri-elles. En octobre 1980, j'étais agente à la Société franco-manitobaine. On m'a demandé de recruter des femmes pour assister à une conférence, tenue à Saskatoon, de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises. Claudette Toupin était animatrice à la conférence. Près de 25 Franco-Manitobaines avaient participé à ce rendez-vous.

« Suite à cette conférence, on a ressenti un intérêt à regrouper les femmes francophones du Manitoba. Surtout au rural. Les femmes à la campagne se sentaient isolées, incapables d'accéder à des ressources ou de participer à des activités, parce qu'elles avaient lieu surtout à Saint-Boniface. On a consulté Réseau, qui était alors l'organisme qui regroupait les femmes professionnelles, pour voir s'il serait en mesure de modifier son mandat pour répondre à ce besoin. Ce n'était pas possible. La Ligue féminine catholique et les Filles d'Isabelle ont également été consultées. Mais c'était plutôt des organismes de service communautaire. Leurs missions respectives les orientaient vers l'aide à autrui, et moins vers les besoins personnels et sociaux des femmes en tant que telles.


photo : Daniel Bahuaud

Claudette Toupin et Lucille Cenerini.

« Cela dit, l'idée d'un nouvel organisme a été accueilli avec une certaine froideur. Par des hommes comme par des femmes. Il y a eu une résistance. Mais on a poursuivi nos efforts. »

Résultat : en 1982 Pluri-elles a vu le jour. La pionnière poursuit : « On a compris qu'il y avait lieu de créer un réseau entre les femmes pour briser un certain isolement et créer des liens entre elles. À la fois pour qu'elles puissent se développer à un niveau personnel et pour avoir du plaisir ensemble. Bien sûr, depuis ce temps-là, Pluri-elles a évolué. La programmation s'est diversifiée. L'organisme tient maintenant compte des enfants et des hommes, donc de la vie familiale des femmes. C'est dire qu'on a toujours affaire au même esprit de service. Et le respect accordé aux autres organismes déjà en place n'a pas changé. »

MICHÈLE LÉCUYER-HUTTON

« Nous pourrons aller de l'avant »

Michelle Lécuyer-Hutton, la présidente de Pluri-elles, a annoncé avec grande fierté l'élimination d'un déficit de 25 000 $ lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme tenue à Saint-Boniface le 24 mai. Les 70 personnes présentes ont très bien accueilli la nouvelle.

« Nous sommes un organisme en croissance. Sans le déficit, nous pourrons aller de l'avant. Nous lançons notre nouveau site Internet. À l'automne, nous sonderons le public, dans le cadre de notre planification stratégique. Et nous avons mis sur pied un comité de levée de fonds pour nous aider à trouver l'argent nécessaire. Comme plusieurs organismes communautaires, faute d'un financement de base adéquat nous réussissons à peine à remplir notre mandat. Il faut faire des miracles pour trouver l'argent nécessaire pour nos activités. »

D. B.

CANADIAN PARENTS FOR FRENCH ET LE DILEMME DE L'IMMERSION

Populaire, pourtant il manque de profs

À l'occasion de la récente reconnaissance du travail de Canadian Parents for French par le commissaire aux langues officielles, la présidente de la branche manitobaine, Paulette Vielfaure-Dupuis, revient sur une double vérité : la popularité de l'immersion et le manque criant d'enseignants spécialisés.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Paulette Vielfaure-Dupuis souligne la gravité de la question linguistique au Canada : « Nous avons une histoire dont nous ne pouvons nous échapper : les deux langues font partie de nos racines. (voir l'encadré) Avec Canadian Parents for French, nous nous battons pour changer les mentalités. Et beaucoup de travail reste à faire. »

C'est pour saluer son travail de promotion de la dualité linguistique que le commissaire aux langues officielles a remis à Canadian Parents for French le Prix d'excellence – Promotion de la dualité linguistique.

Pour la présidente de la section manitobaine de l'organisme, le prix est une reconnaissance du bien-fondé du travail de Canadian Parents for French, et des défis auxquels ils sont confrontés. « La confiance du commissaire aux langues officielles sortant, Graham Fraser, nous inspire à continuer à réaliser notre mandat. »

Canadian Parents for French est le seul organisme national qui représente les parents anglophones qui veulent mettre leurs enfants en école d'immersion française.

Au Manitoba, il y a 15 chapitres de Canadian Parents for French, chacun impliqué au sein d'une division scolaire. Il y a un nombre record de membres de la branche provinciale de l'organisme, qui se chiffre à 2 245 membres. Cela correspond à une augmentation de 43 % en deux ans

Paulette Vielfaure-Dupuis attribue cette augmentation de membres à une demande croissante pour des écoles d'immersion. Elle esquisse certains des avantages de cette filière éducative.

« Comme nous le savons tous, il y a l'avantage économique. Quand deux candidats se présentent à une entrevue d'embauche, le candidat bilingue a un grand atout.

« Ensuite, il y a l'aspect du niveau de l'éducation. Ce qu'on apprend, par exemple, des techniques de lecture, s'applique dans les deux langues. Les bilingues surpassent presque toujours leurs pairs unilingues.

« Troisièmement, le bilinguisme forme les attitudes des jeunes, pour comprendre, communiquer et s'entendre avec d'autres cultures. L'apprentissage d'une deuxième langue provoque une ouverture sur le monde. »



photo : Gavin Boutroy

Paulette Vielfaure-Dupuis : « Dans les écoles du Nord du Manitoba, il n'y a pas assez de spécialistes. L'immersion ne va pas fonctionner s'il n'y pas, par exemple, d'enseignant de musique qui parle français ».

Paulette Vielfaure-Dupuis a travaillé comme enseignante de 1988 à 2007 pour la division scolaire River East Transcona. Elle a été enseignante, ensuite enseignante et conseillère aux langues pour cette division scolaire, et puis enseignante et directrice de cette même division scolaire. Elle milite au sein de Canadian Parents for French depuis 2007. Élue présidente de la section manitobaine de Canadian Parents for French en 2009, elle termine actuellement son deuxième mandat de deux ans en qualité de présidente.

L'enseignante à la retraite soutient que le plus grand défi pour l'école d'immersion est une pénurie d'enseignants : « On reconnaît qu'il y a un nombre insuffisant d'enseignants, et que la qualité n'est pas toujours au rendez-vous, mais ce n'est pas nouveau.

« En 1988, quand j'ai obtenu mon diplôme du Collège universitaire de Saint-Boniface, j'avais été embauchée deux mois avant même ma remise de diplôme! Aujourd'hui encore il n'y a pas assez de finissants de l'Université de Saint-Boniface pour combler la demande pour des enseignants francophones.

« Lorsqu'on fait des tables rondes sur le sujet, tout le monde connaît le problème, mais personne n'a de réponse. À quoi ça sert de construire des nouvelles écoles, quand on n'a pas d'enseignants?

« Un cas concret : dans les écoles du Nord du Manitoba, il n'y a pas assez de spécialistes. Dans un programme d'immersion, 75 % des cours sont en français. Les 25 % qui restent sont des cours d'anglais. L'immersion ne va pas fonctionner s'il n'y pas, par exemple, d'enseignant de musique qui parle français. »

Le français n'a pas à faire chambre à part

La présidente de la branche manitobaine de Canadian Parents for French, Paulette Vielfaure-Dupuis, souhaite que le français soit traité partout au pays comme une langue officielle à part entière.

« La promotion de l'une des langues officielles du Canada fait partie du mandat de Canadian Parents for French. Le français est l'une des langues officielles du Canada, ce n'est pas la deuxième langue officielle.

« Un jour, j'étais dans une salle de classe avec des jeunes d'une école secondaire, dont beaucoup étaient des immigrants. L'enseignante a demandé aux élèves de lever la main s'ils parlaient au moins deux langues. La moitié de la classe a levé la main.

« Elle a continué, demandant aux élèves qui parlaient au moins trois, et puis quatre langues, de lever la main. Le nombre d'élèves allait en décroissant. Enfin, elle a demandé que les élèves parlant aux moins cinq langues lèvent la main. Une jeune fille de 15 ans a levé la main.

« Ces jeunes tenaient leurs multiples langues pour acquises. Et puis, ils arrivent au Canada, où on doit se battre pour deux langues officielles. »

CULTUREL

MARCEL SOULODRE : DU MANITOBA À STRASBOURG, EN PASSANT PAR JOHNNY CASH

Un chanteur ne prend pas sa retraite

Marcel Soulodre est un interprète-compositeur qui a grandi à Saint-Boniface. Au beau milieu du Canada anglais, il a aussi chanté en français. Maintenant en France, il chante surtout en anglais. Entretien avec le Manitobain de naissance à l'occasion de la sortie de son neuvième album.


Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Marcel Soulodre est parti en France voilà sept ans. « J'ai quitté Saint-Boniface pour venir m'installer ici, en Alsace, à la frontière avec l'Allemagne. Je vis près de Strasbourg. J'avais le désir de déménager en France depuis ma première visite, il y a 18 ans. »

Vous avez déjà dit que votre vie est un paradoxe puisque vous chantez en anglais en France, et en français au Canada…

Les gens sont toujours surpris par la qualité de mon français et de mon anglais. Lorsque je chante en anglais, ce n'est pas du yaourt. Le yaourt c'est quand les Français essaient de chanter en anglais sans vraiment connaître le sens des mots qu'ils essaient de répéter [Marcel imite les sons du yaourt].

Ils croient aussi que le français ne permet pas de chanter le rock 'n roll. Et ça c'est faux, car je l'ai fait, ainsi que d'autres artistes de chez nous.

Que disent Cabrel et Charlebois de ceux qui insistent à faire du yaourt en anglais? « *Ils sont fous ces Français!* »

Votre musique passe du soul au country en passant par le rock. Comment décrivez-vous votre style de musique?

Tous les Européens me posent la question. Je réponds : « Mon style, c'est tout ce qui est musique américaine. » Je fais par exemple un hommage à Johnny Cash dans un spectacle que j'ai créé en 2003. Il y a aussi mon spectacle *M. Soul's Rock n' Roll Party*, où j'interprète des vieux tubes rock. Mon troisième spectacle, *Invitation au voyage*, vise à faire rêver les Européens de voyages en Amérique.

Je fais un peu de tout, mais surtout du rock 'n roll. Je me souviens, dans les années 1990, Ken Gregory, un artiste de Winnipeg, décrivait l'affiche d'un spectacle : « Il va y avoir de la musique punk, du soul, et la musique de Marcel. »

Est-ce que vous avez des idoles?

J'ai très peu d'idoles, mais beaucoup d'inspiration.

Mort Schuman est un artiste que j'aime beaucoup et qui a fait des grands tubes en France. Il a visité Paris à la fin des années 1960 et a écrit les premières traductions de Brel en anglais. En 1967, Scott Walker a interprété pour la première fois la version anglaise d'*Amsterdam*, adaptée par Mort Schuman. David Bowie la reprendra en 1973.

Parfois dans un spectacle, je demande aux gens s'ils connaissent Elvis. Je leur dis alors que je vais chanter deux de ses chansons. Je chante alors *Love Me Tender* et une chanson écrite par Mort Schuman pour Elvis. Le public ne se doute pas qu'il s'agit d'une chanson de Mort Schuman. J'aime montrer aux Européens que leur culture est déjà entrelacée avec la culture américaine.

Quand j'étais gamin, l'avant dernier de huit enfants, j'avais une sœur qui ramenait à la maison des 45 tours de tous les artistes des années 1960. Et moi j'écoutais, j'avais les oreilles précoces. En même temps, ma grand-mère et mes parents étaient musiciens, et ils partageaient la musique de leur époque. J'avais un appétit féroce pour la musique, je voulais apprendre. À ce jour, je découvre avec joie des artistes que je ne connais pas.

Je retourne toujours dans le passé. Je pense que je découvre plutôt des artistes qui sont déjà morts!

Que dire de votre plus récent album, *This Time the Girl's in Trouble*.

Le *feeling* Saint-Boniface est là. Je retourne à mes racines de rock. D'ailleurs, il n'y a que des compositions originales. Je compose toute ma musique et j'ai des idées pour les textes que j'amène à mes paroliers.

L'une des chansons a été écrite en trio avec mes deux paroliers, Frain Cory et Bernard Bocquel de Winnipeg. La chanson s'appelle *Lulu Dancing*.

J'avais rencontré Lulu sur les pistes de danse à Winnipeg à la fin des années 1970. Elle était maniaque du rock 'n roll. C'était l'époque où les groupes jouaient six soirs sur sept. On est devenu amis parce qu'on suivait le même groupe, *The Fuse*. On se rencontrait deux ou trois fois par semaine, et puis on s'est perdu de vue.

Quelques années plus tard, j'ai reçu l'appel d'une connaissance qui était amie avec Lulu. Elle m'invitait à un anniversaire. J'ai accepté en me disant que ce serait sympathique de revoir ce groupe d'amis - et Lulu. Je suis arrivé à la fête d'anniversaire et on m'a annoncé que Lulu était décédée des suites d'un cancer. Ça m'a mis sur le cul.

Cette histoire est restée avec moi assez longtemps. Tu attends, tu attends et puis tout d'un coup tu es inspiré. Une mélodie m'est venue comme ça [d'une voix rauque, il chante doucement les paroles : « *I can see Lulu dancing, Lulu dancing* »]. Ça m'a touché, presque choqué. J'ai immédiatement pris contact avec Frain et Bernard. Cette chanson, c'est vraiment que du rock.

À quoi ressemble votre vie d'artiste, aujourd'hui à 55 ans?

Après 30 ans, on n'a pas de regrets. Si j'ai un peu de temps libre, alors c'est le lundi matin. Deux fois, j'ai rencontré Muddy Waters en coulisses. La dernière fois, il avait 70 ans. Quelques mois plus tard, il était mort. Un chanteur ne prend pas sa retraite.



photo : Gracieuseté Marcel Soulodre

Marcel Soulodre, ou M.Soul de son nom de scène, prend la pose devant l'affiche de la Galerie No Smoking à Strasbourg. C'est là, le 20 mai, qu'il a fêté la sortie de son neuvième album, *This Time the Girl's in Trouble*. Le quinquagénaire se remémore ses débuts francophones à Winnipeg, qui permettent de comprendre son départ en France : « Je me souviens que je chantais Jacques Dutronc au CCFM. »

Sudoku

PROBLÈME N° 507

	4		5				1	
8	1	7		6				
				9		4		
5					6			
4								7
				4		8		1
			7			9		
	3				8		5	2
								3

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 506

9	8	6	2	3	4	7	5	1
7	2	5	1	9	8	6	3	4
3	1	4	6	7	5	9	2	8
5	3	2	7	8	6	4	1	9
6	7	1	9	4	2	5	8	3
4	9	8	3	5	1	2	6	7
1	5	7	8	2	9	3	4	6
2	6	3	4	1	7	8	9	5
8	4	9	5	6	3	1	7	2

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY



Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Chaque semaine, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.



DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Est-ce qu'il vous arrive de conduire votre voiture en compagnie d'un « copilote »? Moi, oui. Ma chère maman, Édith Moidon, qui n'a jamais conduit une voiture de sa vie, s'est trouvé cette passion : donner ses directives au conducteur. Sainte-Égoïne que c'est énervant! Et le pire, c'est qu'elle trouve toujours le moyen de le faire de manière très subtile. Par exemple, elle peut lire tout ce qu'elle voit le long d'une route, du genre noms d'établissements commerciaux, panneaux publicitaires, etc., puis glisser :

« Maximum 70 km/h. » Quand je lui demande si c'est une allusion à la vitesse à laquelle on roule, elle répond très innocemment : « Non, non, je lis ce que je vois, c'est tout. » Ou encore, elle ne dira pas : « Attention, il y a une voiture qui s'apprête à changer de voie devant nous », mais plutôt : « Bon, il se tasse, le fatigant. » Pour être certaine que je ne manquerai pas le prochain stop, elle dira : « Je te dis qu'il y en a beaucoup de stops sur cette rue-là. » Quand j'ai parlé à mon père de cette manie d'Édith, il m'a répondu :

Surtout, ne fais pas de faute d'attention quand elle est avec toi, parce que la prochaine fois qu'elle montera dans ta voiture, tu peux être sûr qu'elle te rabattra les oreilles de recommandations, mais sans subtilité!

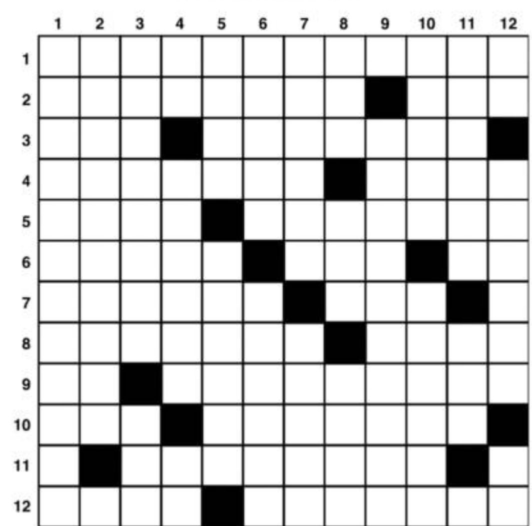
Même si je suis d'accord avec le fond du conseil de mon père, qu'en est-il de la forme? Voyez la réponse à la page 13.

Voilà, c'est tout, bonne semaine. Si quelqu'un veut vous dire comment conduire, n'oubliez pas ce que dit mon oncle Barthélemy : « Moi, je défends à quiconque de me dire comment conduire mon auto. Je pratique l'autodéfense. »

Eddy Moidon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 876



HORIZONTALEMENT

1- Débauchant (se).
2- Saillie. – Maladie cryptogamique des plantes.
3- Te portes. – Port du Luxembourg.
4- Ce qui fait qu'un individu est lui-même et non un autre. – Ce qui est à la base.
5- Pronom indéfini. – Lancer, proférer.
6- Chipie. – Recueil de bons mots. – Personnel.
7- Opéra en 3 actes de Rossini. – Rivière d'Alsace.
8- Ville de la Perse ancienne. – Langage enfantin.
9- Gamme. – Inefficaces.
10- Commune de Belgique. – Pourvus de crochets.
11- Évertuer (s').
12- Ville d'Italie. – Le nez.

VERTICALEMENT

1- Fantaisie débridée.
2- Amaigrissement extrême.
3- Organes quelconques. – Unité monétaire.
4- Personnel. – Sujet à. – Gamme.
5- Prénom masculin. – Drap de laine.
6- Arbrisseau grimpant des forêts tropicales. – Grosse montre de gousset de forme bombée.
7- Teindra en une couleur brun rouge clair. – Conféra un caractère sacré à.
8- Brutalement. – Étoffe d'une seule couleur. – Habitudes inconscientes.
9- Arrêtée du fait de l'absence du vent.
10- Décision rendue par une juridiction supérieure. – Sortira du lit.
11- Possessif. – Possessif.
12- Doublée. – Arbres des forêts tempérées. – Neuf.

RÉPONSES DU N° 875



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	A	U	R	I	E	R	S	A	U	C	E
2	A	R	R	O	I	■	E	U	S	S	E	S
3	U	R	E	S	■	C	L	A	C	■	R	S
4	R	A	T	E	R	A	I	■	I	N	S	U
5	I	N	E	L	E	G	A	N	T	E	■	I
6	E	G	R	E	N	E	■	O	E	U	V	E
7	R	E	I	T	E	R	A	I	■	R	I	■
8	S	E	T	■	G	O	M	E	N	O	L	E
9	T	■	E	C	O	T	E	■	A	N	E	S
10	I	M	■	O	C	T	R	O	I	E	N	T
11	N	E	G	R	I	E	R	■	V	■	I	E
12	S	C	I	E	E	■	I	B	E	R	E	S

SPORT

L'ÉCOLE RÉAL-BÉRARD, LA FAMILLE, SOUTENAIENT JOANNE FOREST-MAGNE

« On n'est jamais seule quand on court »

C'est une simple invitation de joindre un club de course à pied qui a conduit Joanne Forest-Magne sur le long chemin des marathons du Manitoba et de Boston, sans oublier le prochain triathlon de Saint-Malo.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Auxiliaire à l'École communautaire Réal-Bérard, Joanne Forest-Magne participera au marathon du Manitoba le 19 juin, et au triathlon de Saint-Malo le 25 juin.

« Tout ça, c'est à cause de Lisa Gosselin, l'enseignante d'éducation physique de l'école. C'est elle qui m'a invitée de me joindre le club de course à pied. On se rencontre deux fois par semaine, les élèves, les parents, les enseignants. Pour courir un dix kilomètres ensemble. C'est vraiment amusant. Pour moi, la course à pied n'a jamais été une activité solitaire. Au contraire, être avec des gens, c'est très motivant. »

Pas étonnant donc que Joanne Forest-Magne ait déjà participé à plusieurs marathons du Manitoba. Et le 18 avril dernier, elle s'est rendue jusqu'à Boston, pour courir ce célèbre marathon.

« Le marathon de Boston n'est pas ouvert à tous. Un temps spécifique est requis pour être capable d'y participer. C'était un honneur d'être acceptée. Et c'était une expérience incroyable. Tout au long des 26,2 milles, les cris d'encouragement des spectateurs venaient de partout. Je n'ai jamais vécu une expérience pareille, ni ressenti des sentiments si intenses. »

Même à Boston, Joanne Forest-Magne a eu le soutien d'élèves de l'École communautaire Réal-Bérard. « J'ai une application sur mon téléphone portable qui indiquait où j'étais sur mon parcours. Une étudiante a affiché les images sur un tableau intelligent. L'école et ma famille suivaient tout ça. Après la course, j'ai pu voir une vidéo des élèves qui criaient de joie. »



photo : Gracieuseté Joanne Forest-Magne

Joanne Forest-Magne jubile après avoir terminé le marathon de Boston.

Et avec raison : la marathonienne a couru le trajet en 3 heures, 29 minutes et 40 secondes.

« C'est un record personnel. J'en suis fière, parce que Boston, c'est plus difficile à cause des côtes qu'il faut monter et descendre. On utilise moins certains muscles au Manitoba! »

Joanne Forest-Magne a hâte d'étirer davantage ses muscles, et son expérience, en participant à son tout premier triathlon.

« Ça me semble tout à fait naturel d'essayer. Lorsque je me préparais pour le marathon de Boston, j'ai fait beaucoup de natation à la piscine de Steinbach, et du vélo stationnaire et de la bicyclette. Alors pourquoi pas? »

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE

Surtout, ne fais pas de faute d'**inattention** quand elle est avec toi, parce que la prochaine fois qu'elle montera dans ta voiture, tu peux être sûr qu'elle te **rebattra** les oreilles de recommandations, mais sans subtilité!

Quand on commet une faute, le mot qui suit *faute* doit qualifier la nature de celle ci, comme dans *faute de frappe* ou la cause de celle-ci comme dans *faute d'étourderie*. Donc, on doit parler de *faute d'inattention*, puisque *attention* ne traduit ni la nature ni la cause de la faute.

L'expression *rebattre les oreilles* a pour origine *battre les oreilles*, une expression utilisée au XVe siècle pour signifier *lasser, assourdir*. Notez qu'on rebat les oreilles de quelqu'un de quelque chose. On dira, par exemple, *rebattre les oreilles de reproches*.

Le Calendrier communautaire

233-ALLÔ



CENTRE D'INFORMATION

147, boulevard Provencher, Unité 106
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G2
204-233-ALLÔ (2556) 1-800-665-4443
Télec : 204-977-8551 233allo@sfm.mb.ca

Pour alléger le texte et permettre la publication d'un maximum d'évènements, seuls les détails principaux des activités figurent. Tous les détails sont affichés dans le Calendrier communautaire du 233-ALLÔ au www.sfm.mb.ca/calendrier

1 juin au 28 juillet • **Exposition – Exil : Voyage au centre de la Terre** • CCFM • 204-233-8972

2 juin • **Chefs en plein air** • Francofonds • 204-233-ALLÔ

3 juin • **Nuit de_Art** • Maison des Artistes • 204-237-5964

3 juin • **Quelques arpents de pièges** • CCFM • 204-233-8972

4 juin • **Vente bric à brac** • Le p'tit bonheur inc. • 204-233-7491

4 juin • **Marche de santé** • Hôpital Sainte-Anne • 204-233-7491

5-11 juin • **Défi transport 2016** • Green Action Center • 1-866-394-8880

6 juin • **Collation des grades universitaires** • Université de Saint-Boniface • 204-237-1818

6 juin • **Cinéma – Un + Une** • SilverCity Saint-Vital • 204-256-5542

9 juin • **Journée francophone** • Kidsfest • 204-958-4730

9 juin • **La conférence de Paris sur le climat, et après ?** • Développement et Paix • 204-231-2848

9 juin • **AGA** • Conseil diocésain francophone de Saint-Boniface • 204-231-2848

11 et 12 juin • **Le festival du patrimoine Montcalm** • Musée Saint-Joseph • 204-737-2244

11 juin • **56e anniversaire de l'indépendance du Cameroun** • Sous le Baobab • 204-231-2145

13 juin • **AGA** • Alliance Chorale Manitoba • 204-255-9548

15 juin • **Collation des grades de l'École technique et professionnelle** • Université de Saint-Boniface • 204-237-1818

15 juin • **Diner conférence** • Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface • 204-235-1406

16 juin • **Service Canada à Ste--Anne** • Service Canada • 1-800-Ô-CANADA

16 juin • **AGA** • La Fédération des aînés franco-manitobains inc. • 204-235-0670

16 juin • **Célébration – 40 ans de l'ETP** • Université de Saint-Boniface • 204-237-1818

18 juin • **Concert de Rayannah** • Jazzfest Winnipeg • 204-989-4656

19 juin • **Concert de Kelly Bado** • Jazzfest Winnipeg • 204-989-4656

23 juin • **Le grand régal Cajun** • Festival du Voyageur • 204-237-7692

24 juin • **Fête de la Saint-Jean-Baptiste** • CCFM • 204-233-8972

24 juin • **Concert de Suzanne Kennelly Jazz** • Jazzfest Winnipeg • 204-989-4656

24 au 26 juin • **Fête de la Saint-Jean-Baptiste** • La Broquerie • 204-891-3925

28 juin • **Célébration pour le 30e du Mârdi Jazz** • CCFM • 204-233-8972

SFM

Le calendrier est publié dans le journal UNE SEULE FOIS par mois et ce, la première semaine du mois. Veuillez nous communiquer les détails de vos évènements du mois suivant, avant le dernier mercredi du mois.

PUBLI-REPORTAGE



DANS NOS ÉCOLES

Chaque semaine, *Dans nos écoles* couvre ce qui s'est passé dans des écoles de la DSFM et annonce des évènements à venir. Dans la nouvelle formule, les élèves livrent leurs commentaires sur des sujets variés. Les bons coups de nos élèves ont aussi leur plateforme.
Restez informés, Suivez *Dans nos écoles*!

CITATION DE LA SEMAINE

Amy Gudmundson, 6e année, École Jours de Plaine

« Mon voyage au Nouveau-Brunswick m'a ouvert une porte sur l'humour et les arts dramatiques. Je ne sais pas si je vais continuer ou non dans l'humour, mais maintenant je sais que c'est quelque chose que j'aime. »



VOUS SOUHAITEZ PARLER DE VOS ACTIVITÉS?
ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



DIVISIONNAIRE

Tester son humour au Nouveau-Brunswick

L'une, Chantal Philippot, est en 9e année à l'École communautaire Gilbert-Rosset. L'autre, Rosalie Chartier, est au même niveau à l'École/Collège régional Gabrielle-Roy. La troisième, Amy Gudmundson, est en 6e année à l'École Jours de Plaine. Ensemble, elles ont fait un séjour au Nouveau-Brunswick du 20 au 24 mars dernier sur le thème de l'humour, accompagnées notamment de la comédienne humoriste franco-manitobaine Mariette Kirouac et de l'humoriste acadien André Roy.

« J'ai décidé d'essayer l'humour quand Mariette Kirouac est venue à notre école, raconte Amy Gudmundson. Je n'en avais jamais fait avant, même devant ma famille. Mais après un peu de pratique, c'est devenu plus facile et j'ai vraiment aimé ça. Faire rire les gens, c'est une façon pour moi de me moquer de ma vie personnelle, notamment de mes goûts bizarres, comme la momification. »

Pour sa part, Rosalie Chartier a posé sa candidature au voyage parce qu'elle « aime faire des farces avec ma famille et mes amis. Mais je voulais avoir plus confiance en moi pour parler devant un groupe ».

Enfin, Chantal Philippot voulait « avoir plus d'expérience de voyage et me pousser à sortir de ma bulle, car je suis toujours gênée de parler aux gens. C'était la première fois que j'essayais de faire de l'humour. »

Tout au long de leur voyage, qui les a menées à Moncton, Shédiac puis Bouctouche, les trois élèves ont rencontré d'autres humoristes et improvisateurs, jeunes comme professionnels, et assisté à des ateliers sur l'humour, sans compter les visites de nombreux lieux touristiques cultes du Nouveau-Brunswick.

« J'ai beaucoup aimé nos mentors, lance Rosalie Chartier. Ils étaient vraiment gentils et nous ont donné des conseils très constructifs. Tout le monde était très acceptant envers nous, même si on était jeune. »

Le séjour s'est terminé par la présentation des numéros des trois participantes lors de la Soirée de l'humour à l'Université de Moncton. « Mon meilleur souvenir, c'était juste avant de monter sur scène à la fin, confie Amy Gudmundson. J'étais un peu nerveuse, mais mes deux amies m'ont aidée à reprendre confiance en moi et tout s'est bien passé. »

Quant à Chantal Philippot, si elle a trouvé « difficile d'être drôle exprès », elle a trouvé sa force en humour : l'exagération. Et pour ce qui est de son expérience personnelle, elle est non seulement sortie de sa bulle, mais elle est aussi revenue au Manitoba « beaucoup plus fière du français qu'avant, car là-bas, beaucoup de blagues en français m'ont fait rire ».

« Ce voyage m'a ouvert une porte sur l'humour et les arts dramatiques, conclut Amy Gudmundson. Je ne sais pas si je vais continuer ou non dans l'humour, mais maintenant je sais que c'est quelque chose que j'aime. »



photo : Gracieuseté Ashley Carrière

De gauche à droite devant le homard géant de Shédiac : Mariette Kirouac, Chantal Philippot, Amy Gudmundson, Rosalie Chartier et l'accompagnatrice de l'École Jours de Plaine, Ashley Carrière.



photo : Gracieuseté Ashley Carrière

De gauche à droite : Chantal Philippot, Amy Gudmundson et Rosalie Chartier ont toutes les trois été choisies pour participer à un voyage au Nouveau-Brunswick axé sur l'humour.

À NOTER

ACTIVITÉS SCOLAIRES

2 et 3 juin, Camp Fusion (Ouest), Circle Square Ranch, écoles Jours de Plaine, La Source, Notre-Dame, Saint-Lazare, Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset et Centre scolaire Léo-Rémillard.

3 juin, Championnats divisionnaires d'athlétisme, Selkirk, 7e et 8e année

6 au 8 juin, Camp 4 x 4, Camp Cedarwood, écoles Lagimodière, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire, Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Agathe

13 au 15 juin, Camp 4 x 4, Camp Cedarwood, écoles Gilbert-Rosset, Lagimodière et Notre-Dame

17 juin, Jeux Juniors, Parc de rugby Maple Grove, 4e à la 6e année (24 juin, journée de pluie)

COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine, le mercredi 15 juin à 19 h, au bureau divisionnaire, Lorette.

CONGÉS

30 juin, fin des classes

Avis aux parents de la DSFM : Afin d'être avisé des annulations de transport scolaire, des fermetures d'école ou des retards d'autobus, pour cause de situations d'urgence ou d'intempéries, abonnez-vous à **Twitter (#DSFM_ALERT)**.



PUBLI-REPORTAGE



VOUS SOUHAITEZ SOUMETTRE UN SUJET DE DISCUSSION? ÉCRIVEZ À ECOLES@LA-LIBERTE.MB.CA



ILS EN PARLENT

SI J'ÉTAIS UN ANIMAL

Qu'on aime en avoir et s'en occuper chez soi, les garder de temps en temps, les caresser chez des amis ou dans la rue, les observer dans les parcs animaliers ou encore les regarder vivre dans des documentaires animaliers télévisés, confortablement installé dans son fauteuil, les animaux laissent rarement totalement indifférents. Après tout, l'homme descend de l'animal!



Si les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine pouvaient être un animal, lequel voudraient-ils être et pourquoi?



Hunter Desrochers, 7e année, École régionale Notre-Dame

« J'aimerais être un chien, parce que tu as des personnes qui prennent soin de toi et qui t'aiment. Moi-même j'ai un chien, donc je sais comment on peut aimer un chien! J'aimerais être un Golden Retriever comme le chien qu'on a. C'est le meilleur des chiens. »



Juan Torres, 2e année, École La Source

« J'aimerais être un loup, car je serais libre et je pourrais manger ce que je veux. »



Isaac Chartrand, 3e année, École communautaire Aurèle-Lemoine

« J'aimerais être un singe, parce que je pourrais monter aux arbres, me balancer sur les lianes et manger beaucoup de bananes. J'aime beaucoup les bananes et monter aux arbres. Je n'ai pas peur! »

RÉGION NORD

La citoyenneté, un passage à fêter avec tous

L'ambiance était canadienne à l'École communautaire Aurèle-Lemoine (ÉCAL) le 17 mai dernier. Et pourtant, on n'était pas le 1er juillet!

Deux enseignants de l'école, celui des 7e et 8e années, Kassoum Ba, d'origine mauritanienne, et celle des 1res et 2e années, Michelle Tano, d'origine ivoirienne, avaient reçu la veille leur citoyenneté canadienne. Toute l'école a voulu fêter cet évènement.

« Quand nos deux enseignants nous ont dit qu'ils allaient avoir leur citoyenneté canadienne quelques semaines avant la cérémonie, on a tout de suite voulu faire un petit party pour eux, raconte l'élève de 8e année ayant lui-même une double citoyenneté canadienne et russe, Eric Zotter. C'était important pour nous de leur montrer qu'on les accueille dans notre pays. Ce sont deux bons enseignants et ils sont aimés de tous les élèves ici. »

Tous habillés de rouge et de blanc et tatoués du drapeau canadien sur le visage, les élèves avaient donc préparé des gâteaux, de la musique et quelques activités, notamment des jeux qui se pratiquent en Mauritanie et en Côte-d'Ivoire, comme le soccer et le *hacky sack*, lors duquel on frappe des petits sacs remplis de petites billes avec le pied.

« C'était intéressant pour nous de connaître leurs jeux, se réjouit Eric Zotter. On a appris que Monsieur Kassoum aimait vraiment le *hacky sack*. Ça aide pour l'habileté et pour le soccer. »

L'ÉCAL a également offert à Michelle Tano et Kassoum Ba un cadeau de citoyenneté : une plante en pot avec un drapeau et des pompons du Canada, ainsi qu'un *hacky sac* pour Kassoum Ba.

Aujourd'hui, Kassoum Ba et Michelle Tano sont très heureux d'avoir leur citoyenneté canadienne, qui leur permet de se déplacer à plusieurs endroits sans demander de visa, ce qu'Eric Zotter est bien placé pour comprendre.

« Avoir deux nationalités me donne beaucoup d'opportunités d'aller à différentes places, souligne-t-il. Avec mon passeport russe, je peux aller à des places où les Canadiens ne peuvent pas aller, et avec mon passeport canadien, je peux aller à des places où les Russes ne peuvent pas aller. »



photo : Camille Harper-Séguy

De gauche à droite : Kassoum Ba, Eric Zotter et Michelle Tano. Kssoum Ba et Michelle Nato sont devenus citoyens canadiens le 16 mai dernier.



photo : Camille Harper-Séguy

Les élèves de l'ÉCAL étaient aux couleurs canadiennes le 17 mai dernier pour célébrer deux nouveaux Canadiens à l'école, les enseignants Kassoum Ba et Michelle Tano.

Photographié par Dan Harper

FAITES **PROSPÉRER** NOTRE ÉCONOMIE

WINNIPEG EN PREMIER LIEU

ORGANISEZ VOTRE PROCHAIN CONGRÈS OU CONFÉRENCE CHEZ NOUS, À WINNIPEG

Changer le paysage de Winnipeg

Des héros méconnus de Winnipeg enrichissent la ville grâce à l'apport de millions de dollars d'argent frais dans les entreprises locales, à la création d'emplois réels et à un héritage professionnel durable, tout simplement en organisant des assemblées ou des congrès ici.

Leurs efforts pour recevoir de tels événements font boule de neige, attirent de nouvelles entreprises et font connaître Winnipeg à des publics différents qui contribuent au financement des investissements. Ces événements offrent aussi aux organisations et aux entreprises une tribune pour mettre en valeur le travail exceptionnel qu'ils font à Winnipeg.

« Winnipeg est en mesure d'attirer des congrès plus importants et plus en vue grâce aux investissements dans nos principaux secteurs industriels, l'éducation postsecondaire, les infrastructures et les services. Nous avons besoin de chefs de file dans les milieux des affaires, de l'éducation et de l'industrie pour donner l'exemple et organiser des assemblées et des congrès », affirme Dayna Spiring, présidente-directrice générale d'Economic Development Winnipeg Inc. (EDW).

Tourisme Winnipeg, une division de EDW, est prêt à collaborer avec des conseils d'administration, des congressistes et des travailleurs de domaines spécialisés de la recherche qui souhaitent faire une différence dans la communauté.

« Notre programme *Winnipeg, en premier lieu!* a pour but d'aider les chefs de file de Winnipeg à promouvoir notre ville et à obtenir la tenue d'assemblées et de congrès chez nous, explique Virginie De Visscher, directrice du développement des affaires auprès de Tourisme Winnipeg et responsable du programme *Winnipeg, en premier lieu!* Nous avons les outils et le soutien nécessaires, y compris le personnel bilingue et les services aux visiteurs, pour vous accompagner à chaque étape du processus. »

Les délégués qui viennent à Winnipeg contribuent aussi à stimuler l'économie de la ville. En moyenne, 3,5 millions de visiteurs viennent à Winnipeg et dépensent plus de 600 millions de dollars, notamment en hébergement, en restauration, en transport et en divertissements.

« Le marché des assemblées et des congrès est très lucratif, car les congressistes dépensent quatre fois plus d'argent que les touristes », précise Chantal Sturk-Nadeau, vice-présidente de Tourisme Winnipeg.

Mme Sturk-Nadeau ajoute qu'il n'y a pas de meilleur moment pour organiser un congrès à Winnipeg. Avec l'ouverture de plusieurs attractions de calibre international, des endroits exceptionnels pour accueillir des événements, de nouveaux hôtels, l'agrandissement du Centre des congrès RBC de Winnipeg, une scène artistique et culturelle dynamique et la chaleureuse hospitalité des Winnipegois, les visiteurs sont séduits par leur expérience.

« Les gens sont à la recherche de nouvelles destinations pour leurs congrès et leurs conférences. Nous vous invitons à exercer votre influence pour attirer des assemblées, des conférences et des congrès à Winnipeg. Ces événements sont parfaits pour faire découvrir notre magnifique ville, y compris le quartier historique français, et les nombreux attraits de Winnipeg », ajoute Mme De Visscher. ◗

Avec nous, c'est facile

Tourisme Winnipeg peut vous aider de la façon suivante :

» Lancer l'invitation à un siège social national ou à un bureau chef.

» Préparer l'appel d'offre pour organiser un événement.

» Organiser une visite des installations de Winnipeg pour les décideurs.

» Présenter les options en matière d'hébergement et de salles de réunions.

» Recommander des fournisseurs locaux pour organiser un événement.

» Offrir une stratégie et des outils promotionnels.

» Certains événements organisés à Winnipeg peuvent être admissibles à une aide financière.

Recommandez Winnipeg à vos pairs, collègues et associés et organisez votre prochain congrès ou réunion chez nous, à Winnipeg !

Pour information, veuillez communiquer avec :

Virginie De Visscher
Directrice – Développement des affaires



Tourisme Winnipeg
204.954.1984
virginie@tourismwinnipeg.com
www.tourismwinnipeg.com/bringithome

tourismwinnipeg.com

EN PARTENARIAT AVEC



ÉCONOMIE

LE CDEM PROPOSE UN PROGRAMME DE MENTORAT

On ne nait pas entrepreneur, on le devient

Le Conseil du développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) offre des services de soutien aux entreprises depuis 1996. Maintenant, pour la première fois, le CDEM offre un service d'aide aux entrepreneurs. Et pour une excellente raison.

Gavin BOUTROY

presse3@la-liberte.mb.ca

Désormais le CDEM offre un service de mentorat aux entrepreneurs. Ce programme vise au développement personnel des entrepreneurs, plutôt qu'au développement de leurs entreprises.

Pour Michel Auger, le président exécutif du Conseil régional de mentorat de Montréal et un chef mentor au Réseau M, la logique du mentorat est claire : « On dit que, de la fondation d'une entreprise à ses cinq ans, le fait d'avoir un mentor qui accompagne un entrepreneur va tripler ses chances de réussite. »

Louis Allain, le directeur général du CDEM, précise l'enjeu : « La norme dans le marché au Canada est qu'environ 50 % des nouvelles entreprises ne dépassent pas les cinq ans.

« Au Manitoba dans les cinq dernières années, on a vu une augmentation importante de ceux qui démarrent leurs propres entreprises. Ce sont surtout des nouveaux arrivants, qui misent dans bien des cas sur le démarrage d'une nouvelle entreprise pour assurer leur avenir financier. »

Une vingtaine de paires de mentors et de mentorés ont été recrutées depuis le début avril. Suite à une formation pour les mentors, les 11 et 12 mai, le pairage de mentors et de mentorés doit bientôt commencer. D'ici novembre 2016, le programme développé en partenariat avec le Réseau M (voir l'encadré) devrait battre son plein.

Les mentors sont des entrepreneurs, actifs ou à la retraite, avec une longue expérience. Les mentorés sont des entrepreneurs actifs en situation de démarrage d'entreprise ou de croissance. Une ou deux fois par mois, ils vont se rencontrer pour une à deux heures.

Michel Auger a animé les ateliers de la mi-mai. Il souligne que la dimension psychologique de l'entrepreneur a un effet concret sur l'entreprise : « Si on aide l'entrepreneur à être bien confortable, comme être humain, à la tête d'une entreprise, c'est sûr qu'on va avoir un impact positif sur l'entreprise aussi.

« On dit que c'est du mentorat pour entrepreneurs par des entrepreneurs. Tout est basé sur le partage d'expériences et non pas sur le partage d'expertise. Les mentors vont travailler le savoir-être de l'entrepreneur. Ils vont se concentrer sur l'humain qui gère l'entreprise, et non pas sur l'entreprise même.

« Cela veut dire : comment bien gérer tout le côté humain d'être un entrepreneur, que ce soit la conciliation travail-famille ou réussir un équilibre entre ses loisirs et ses temps d'affaires. »

Le directeur général du CDEM résume : « Pour paraphraser Simone de Beauvoir : On ne nait pas entrepreneur, on le devient ».

Christian Fais, un agent de liaison – développement économique communautaire au CDEM, est responsable du dossier du mentorat. « Je dis aux entrepreneurs que j'appelle : Vous avez tout à gagner et rien à perdre. C'est un service non payant et vous avez en face de vous une personne qui a vécu tout ce que vous avez vécu. »

Il ajoute que le CDEM est en recrutement permanent de mentors et de mentorés, incitant toute personne intéressée à rejoindre le CDEM.



photo : Gavin Boutroy

De gauche à droite, Christian Fais, Michel Auger et Louis Allain. L'invité du Réseau M, Michel Auger, constate que : « En marketing, quand quelqu'un achète quelque chose, il y a une dissonance cognitive qui arrive après l'achat. On se demande tous : Est-ce que j'aurais dû l'acheter, est-ce que j'aurais dû magasiner plus... Quand tu te lances en affaires, il se passe la même chose. Trois mois, six mois après, tu te demandes si tu as fait la bonne décision. C'est là que le mentor va vraiment t'aider à débroussailler la dissonance dans ton cerveau. »

M comme mentorat

Le Réseau M existe depuis l'an 2000. Il compte 2 000 mentors et 3 500 mentorés. Tous les mentors sont des bénévoles.

Michel Auger est le président exécutif du Conseil régional de mentorat de Montréal et un chef mentor au Réseau M. Il détaille la fondation du programme de mentorat qui a démarré au Québec.

« Le Réseau M a été développé parce que la Fondation d'entrepreneurship, qui chapeaute le Réseau M depuis l'An 2000, avait vraiment comme objectif d'accompagner l'entreprenariat. La Fondation d'entrepreneurship est un organisme à but non-lucratif au Québec. Elle existe depuis 1980.

« Au fil des ans, on s'est aperçu que ce qu'il manquait aux entrepreneurs, c'était d'avoir cette oreille attentive du mentor, dans le but de vaincre l'isolement. Et aussi pour aider les entrepreneurs dans leur posture entrepreneuriale. »

Louis Allain, le directeur général du CDEM, explique le choix du Réseau M comme partenaire pour un programme de mentorat.

« Ce qui nous a séduit avec le Réseau M, c'est qu'il fait appel à des mentors qui n'ont pas la même expertise que le mentoré. La face cachée de la Lune, c'est souvent des émotions. Par rapport à l'entreprenariat, la face cachée de la Lune, c'est le savoir-être. »

Le Réseau M est ancré au Québec, avec des programmes en Ontario, en Alberta, et maintenant au Manitoba.

EMPLOIS ET AVIS



Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un poste permanent à temps plein:

Agent ou agente, services aux membres

au centre de services à Notre-Dame-de-Lourdes

L'agent ou l'agente, services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au site **www.caisse.biz**.

Aimez-vous travailler avec les jeunes? Aimez-vous le plein air? Si oui, alors envisagez de travailler pour le Centre de Canoe Kayak du Manitoba

Nous recherchons de jeunes étudiant(e)s responsables et plein d'enthousiaste pour travailler avec les jeunes francophones de la région urbaine de Winnipeg (Saint-Boniface, Saint-Vital et environs) pour les camps d'été et le programme Apprendre à pagayer, ainsi qu'à promouvoir les camps d'été en français.

Exigences :

- 18 ans ou plus, à l'aise avec les enfants (principalement entre 10 et 14 ans) et un environnement aquatique;
- familier avec les premiers secours;
- vérification de casier judicaire ou prêt à en obtenir un récent;
- vérification du registre d'abus des enfants ou prêt à en obtenir un récent.

Atouts : Expérience de travail avec la jeunesse, médaillon de bronze ou certification plus élevée de natation sauvetage, certification de conducteur pour bateau à moteur de plaisance.

Salaire : 11 $ de l'heure, garantie 315 heures pour la période d'emploi

Pour plus d'information, contactez Manitoba Paddling Association au **204-925-9251** ou par courriel **mpa@sportmanitoba.ca**

S'il vous plait soumettre votre CV, y compris les informations de contact pour 2 références à :

Manitoba Padding Association
145, avenue Pacific Winnipeg (Manitoba) R3B 2Z6
Par courriel : **mpa@sportmanitoba.ca**
Par télécopieur : **204-925-5792**



GARDERIE LES PETITS AMIS DAY CARE INC.
88 Chemin Aréna Rd., Ste. Anne, Manitoba R5H 1G6
Tél. : 204-422-8933 Téléc. : 204-422-6116
Courriel: garderie@mymts.net

La Garderie les petits amis inc. cherche à combler le poste à temps plein de

directeur (trice) général(e)

Les personnes intéressées doivent :

- posséder un diplôme EJE III ou l'équivalent tel que reconnu par le bureau des Services à la famille du Manitoba. Les candidat(e)s désirant obtenir un diplôme EJEIII seront considérés;
- avoir un minimum de 2 ans d'expérience comme directeur(trice) adjoint(e) ou superviseur(e);
- avoir un minimum de 2 ans d'expérience de travail avec les enfants d'âge scolaire et préscolaire;
- démontrer une bonne connaissance et compréhension de la *Loi sur la garde d'enfants*;
- être en mesure d'établir et de suivre des politiques et procédures;
- démontrer une passion pour l'enrichissement et le bien-être des enfants et une motivation pour améliorer les services aux enfants et aux familles;
- posséder d'excellentes compétences administratives, financières et technologiques (connaissances des logiciels et outils de communications tels que Quickbooks, Word, Excel, courriel, internet, facebook, etc.)
- être en mesure de travailler de façon autonome et/ou en équipe et avec le Conseil d'administration;
- être en mesure de communiquer effectivement et efficacement en **français** de façon orale et écrite, ainsi qu'en anglais;
- avoir un moyen de transport.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur lettre de présentation avec leur curriculum vitae et un minimum de trois références au CA de la Garderie les petits amis aux coordonnés ci-haut. La lettre de présentation devra démontrer les aptitudes et les expériences professionnelles en liens aves les exigences mentionnées précédemment.

La rémunération du/de la candidat(e) choisi(e) dépendra des qualifications et de l'expérience.

Nous remercions tout les candidat(e)s mais seulement ceux(celles) choisi(e)s en entrevus seront contactés.



Faites carrière dans le service à la clientèle!

- Nous cherchons des représentant(e)s bilingues pour rejoindre notre équipe du service à la clientèle!
- Nous travaillons avec nos clients par téléphone, courriel, service des messages instantanés en ligne et par les médias sociaux.
- Venez rejoindre notre équipe exceptionnelle!

Nous vous offrons un excellent salaire et des bénéfices à long terme!
La rénumération de base commence à 13,75 $/heure.

Compétences que nous cherchons :

- excellente communication, plaisant et professionnel (parlé et écrit) en français et en anglais;
- compétences informatiques;
- capacité de travailler dans un environnement structuré;
- ponctuel(le) et souple;
- expérience dans le service à la clientèle serait un atout.

Veuillez envoyer votre CV en ligne à **precruiting@24-7intouch.com**

Le sujet du message courriel devrait indiquer le numéro de travail suivant : **3371982**

Nous espérons que vous ferez bientôt partie de notre équipe!

Nous espérons vous avoir parmi nous.

RESSOURCES HUMAINES (SIÈGE SOCIAL) 24-7 INTOUCH.COM/CAREERS
1400, AVENUE TAYLOR, WINNIPEG (MANITOBA) R3N 1Y6 CANADA



Une éducation supérieure depuis 1818



APPEL DE CANDIDATURES

Adjoint administratif ou adjointe administrative à la réception

Responsabilités générales :

- Assurer les services de réception, au téléphone et en personne, et répondre aux demandes du public;
- Effectuer la saisie et la mise en page de documents;
- Effectuer l'envoi du courrier;
- Fournir de l'appui aux divers services et unités tel que le classement, le traitement de texte, la mise sous enveloppe d'envois et le service de messagerie;
- Faire la réservation des locaux.

Compétences requises :

- Être titulaire d'un diplôme en gestion de bureau ou posséder une formation ou une expérience équivalente;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- Excellente connaissance des applications Microsoft Office;
- Bon sens de l'organisation;
- Entregent et esprit d'équipe;
- Habileté à traiter avec un public varié.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonction : 5 août 2016

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 15 juin 2016 à :

Lorraine Roch, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
loroch@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

COMMUNAUTAIRE



CHRONIQUE RELIGIEUSE

MARYSE CHARTIER

Faire confiance, au moment présent

Que ressentez-vous quand une personne vous dit qu'elle a confiance en vous? De la joie? De la force? De la paix? De la pression? Moi, ça me donne des ailes. Mais qu'en est-il de l'importance de la confiance dans ma relation avec Dieu? Il y a quelques mois, en lisant *La grâce de l'instant présent : La chance du chrétien*, du père Victor Sion (1), j'ai de nouveau approfondi ma compréhension, à la fois de la confiance et de la grâce.

Tout d'abord, j'ai pris conscience d'une idée fausse que j'avais : je pensais que je pouvais faire des « réserves » de grâces lors des beaux jours pour les jours maigres, un peu comme on met de l'argent de côté pour les jours de pluie. Or, « comme la manne au désert, la grâce est quotidienne, purement actuelle, et aucune provision ne peut en être faite. [...] Elle est toujours entière et totale ». (p.22-23) En m'imaginant pouvoir faire des réserves, je prétendais exercer un certain contrôle sur la grâce et une certaine indépendance de Dieu. J'imposais des contraintes sur ses grâces.

Cette réalisation m'a demandé un réajustement de ma vision de Dieu et de ma façon de présenter des prières de demande. J'ai commencé à transformer ces prières en petits actes de confiance. Je présente mes demandes; puis, chaque fois que des inquiétudes surviennent, je remets la demande et sa réalisation entre les mains de Dieu. Par exemple, je me sentais appelée à trouver sept personnes pour assister à un banquet. De manière générale, inviter des gens, peu importe le type d'activité, a le don de me mettre l'estomac à l'envers. Je n'avais aucune espèce d'idée qui je pouvais solliciter. J'ai confié ça entre les mains de Dieu. Il m'a inspiré des noms. J'ai fait des appels, envoyé des courriels. Mes premières tentatives n'ont pas été très concluantes. Alors, nouvelle panique intérieure, nouveaux actes de confiance. Peu à peu, j'ai trouvé mes invités. Puis, quelques jours avant le banquet, une de ces personnes a dû annuler pour des raisons tout à fait légitimes. Cette fois-là, je suis passé plus rapidement du mode panique en mode confiance. Et, oui, ma table était complète le jour du banquet!

En faisant mes petits actes de confiance, j'ai pu voir, dans le cas du banquet comme dans plusieurs autres, que Dieu répondait généreusement à ma confiance dans sa grâce pour le moment présent. En effet, dire à Dieu ma confiance en sa grâce, c'est libérer cette grâce, c'est la laisser se manifester dans toute sa puissance, sa grandeur et sa créativité. Dieu n'agit pas dans le passé ou l'avenir, Il agit aujourd'hui.

Cette confiance en la grâce actuelle, entière et totale de Dieu s'avère aussi importante pour ma vie intérieure. Il en faut pour regarder et soigner de vieilles blessures, surtout lorsque les fruits de ces démarches ne se manifesteront pas immédiatement. Cette confiance me permettra de voir le mince fil divin qui m'empêche de sombrer les jours difficiles, où j'aurais le goût de tout lâcher.

Donc, voici ma prière pour chacun et chacune d'entre nous : voir cette grâce actuelle, entière et totale dans votre vie aujourd'hui.

(1) SION, Victor. *La grâce de l'instant présent : La chance du chrétien*, Éditions des Béatitudes, 2007, 272 p.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures au site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

NOUVEAU CHAPITRE POUR LA GARDERIE DES BAMBINS

Une vente de garage en attente d'une subvention

Une vente de garage a eu lieu le weekend dernier pour renflouer les caisses de la Garderie des Bambins dans son déménagement du 197, rue Kitson au sous-sol de l'église St. Philip's qui a eu lieu le 30 mai.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Pour l'année 2016 dans ses nouveaux locaux, la Garderie des Bambins a obtenu un permis pour 26 jeunes auprès de Apprentissage et service de garde des jeunes enfants Manitoba, qui régit les garderies subventionnées au Manitoba. Sur les dix nouvelles places, quatre places, déjà comblées, sont réservées à des enfants de 18 mois à deux ans. Six places sont ouvertes aux enfants de deux à cinq ans.

Thérèse Musafiri, la directrice de la garderie depuis 2011, assure que la vente de garage qui a rapporté 1 200 $, était nécessaire au déménagement : « On a organisé la vente de garage pour tenir le coup jusqu'à la confirmation de subventions pour nos dix nouvelles places. Comme ça on pourra payer la nouvelle employée qui s'occupera des nouvelles places pour les bébés. Elle commence cette semaine, puisque les bébés sont à la garderie dès cette semaine. »

La directrice de la garderie expose un paradoxe dans le fonctionnement des subventions de places dans les garderies au Manitoba. « On doit avoir des enfants confirmés pour les places avant d'obtenir la subvention, qui est de 4 180 $ par année pour chaque enfant de deux à cinq ans, et d'environ 11 000 $ par année pour les enfants de trois à dix-huit mois.

« Mais c'est les subventions qui permettent d'embaucher des employés pour s'occuper des enfants dans ces nouvelles places. On n'a aucune idée de quand on va recevoir l'argent, ils ne peuvent rien me confirmer. Je m'inquiète un peu. Une fois qu'on a des enfants à la garderie, on ne peut pas dire allez-vous-en, on n'a pas eu la subvention. »

Les subventions de la Province sont des octrois au fonctionnement, qui permettent de payer les employés. La Garderie des Bambins demande 416 $ pour quatre semaines pour un enfant de deux à cinq ans, et 600 $ pour quatre semaines pour un enfant de 18 mois à deux ans. C'est le tarif maximal autorisé par la Province pour une garderie subventionnée.

Depuis 1972, la garderie a accumulé un stock impressionnant de jouets, qui a été mis en vente à la vente de garage. Thérèse Musafiri lance : « On veut commencer à neuf, mais bien sûr qu'on ne vend rien dont les enfants ont besoin. »

Le loyer des nouveaux locaux est moins élevé : 1 200 $ pour le sous-sol de l'église comparé à 1 325 $ pour les locaux de la rue Kitson. Les locaux de l'église St. Philips peuvent aussi accueillir jusqu'à 40 enfants, à comparer aux 16 qui pouvaient être accueillis au 197, rue Kitson.



photo : Gavin Boutroy

Gabriel Brombach, quatre ans, est à la Garderie des Bambins depuis qu'il a deux ans. Sa mère, Sandrine Lasserre, est la secrétaire du conseil d'administration de la garderie.

« La Garderie des Bambins est la seule petite garderie francophone de Winnipeg. Il faut que les gens comprennent qu'on a fait le choix d'une petite garderie. Lorsque Gabriel intègrera l'école, alors là il sera perdu dans la masse, mais pas avant. »

À VOTRE SERVICE

SERVICES



















AVOCATS-NOTAIRES



Alain J. Hogue

AVOCAT ET NOTAIRE

Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925–1900
Télécopieur : 204 925–1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!

Informez-vous en composant le 204 237-4823



J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON S.R.L.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com



PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE
WWW.LA-LIBERTE.MB.CA



Vous avez besoin :

- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de metttre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba

JUIN 2016

Profil Métis

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba inc. Chalet Louis Riel, 67 Richfield, Saint-Vital (Manitoba) R2M 2R9
Téléphone : (204) 255-6026 | Télécopieur : (204) 257-1406 | Courriel : info@unmsjm.ca | www.unionnationalemetisse.ca

MOT DE LA PRÉSIDENTE, PAULETTE DUGUAY

L'avenir est prometteur pour notre Union

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba veut dédier ce Cahier à la mémoire du regretté Gabriel Dufault, notre président de 2002 jusqu'à son décès le 18 juin 2015, le jour même du pique-nique annuel de l'Union. Homme passionné et dévoué à sa famille et à sa communauté, Gabriel a apporté une énergie nouvelle à l'Union. Il l'a relancée non seulement au Manitoba, mais il a tissé des liens avec des regroupements métis à travers le pays. Il était convaincu du besoin de renforcer l'unité et l'épanouissement de tous les Métis canadiens-français du Canada. Un des vœux les plus chers de Gabriel était qu'un jour des personnes soient encouragées à devenir des raconteurs à la manière traditionnelle métisse pour transmettre et revitaliser la culture. Son vœu a inspiré nos projets actuels, car nous offrons des formations professionnelles dans l'art de raconter.

UNMSJM

Cette année, l'Union a accueilli avec joie la décision de la Cour suprême du Canada lorsqu'elle a déclaré à la mi-avril que les Métis sont aussi Indiens au sens de la Loi. La cour reconnaissait ainsi leur présence à travers le pays et les années à venir vont nous permettre d'explorer les implications de cette décision historique.

Nous nous sommes aussi réjouis lorsque, le 15 février 2016, à l'occasion de la journée Louis Riel, le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a reconnu Louis Riel comme « un défenseur des droits des minorités, un fondateur du Manitoba et un important contributeur à la Confédération canadienne ».

Depuis le 1er mars 2016, une photo de Louis Riel figure parmi celle des Premiers ministres du Manitoba au Palais législatif. Son portrait, placé le premier dans la galerie des Premiers ministres, identifie Louis Riel comme le président de l'Assemblée législative d'Assiniboia, premier chef de la Province du Manitoba.

Notre grand projet à long terme, le développement du parc Vermette, se poursuit avec l'élaboration de la conception du parc en collaboration avec nos membres du conseil d'administration et les services d'architectes. Nous prenons aussi plaisir d'être en partenariat avec le Conseil Elzéar Goulet, qui participe avec l'Union à notre traditionnel pique-nique annuel et à notre soirée vin et fromage.

Nous avons appris à regret, le décès d'Edmond Roy le 24 avril 2016. Accompagné de Bernard Bocquel, Edmond a rassemblé souvenirs et réflexions dans son livre ***Personne voulait que je sois métis***. Un hommage rempli d'humanité à ses amis, à sa famille et à ses terres d'accueil. Ce livre est un véritable témoignage du vécu d'un Métis de son époque. Il demeurera longtemps un testament qui saura inspirer les générations futures avides de connaître la profondeur de leur enracinement en terre manitobaine.



C'est ce témoignage si humain et si touchant d'Edmond Roy qui m'incite à vous encourager de songer à déposer photos, lettres, documents personnels ou toute autre documentation au Centre du patrimoine de la Société historique de Saint-Boniface, au 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface. Le Centre détient déjà les archives de l'Union et de la Société historique métisse du Manitoba. Ces archives contiennent la deuxième plus grande collection d'écrits de Louis Riel au Canada, de même que de nombreux documents qui reflètent l'œuvre métisse dans l'Ouest canadien. Il est important pour les générations à venir que le Centre puisse continuer à faire valoir et rayonner le riche héritage métis, dont nous pouvons être fiers.

Au-delà des activités décrites dans ce cahier, l'Union encourage tous les Manitobains et les Manitobaines à approfondir leurs connaissances de l'extraordinaire et unique histoire des Métis du Manitoba. Tant les Manitobains que les Métis eux-mêmes pourront ainsi mieux se connaître et s'enrichir en reconnaissant l'immense contribution des Métis à l'histoire de l'Ouest canadien, à la fondation du Manitoba et à la formation du Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Fidèle à sa mission d'unir et de représenter les Métis canadiens-français, l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba concentre toujours plus ses efforts sur des activités qui promettent d'avoir un impact à long terme. En parlant de long terme, l'Union fêtera son 130e anniversaire de vie active l'année prochaine, en 2017. Ainsi, l'histoire d'amour continue.

Bonne lecture, et on se donne rendez-vous le mercredi 22 juin 2016, à partir de 17 h, au pique-nique annuel qui aura à nouveau lieu au parc Vermette. Tous sont bienvenus! Portez vous bien et au plaisir de se voir!

Vive les Métis et leurs amis!

« Ut majores conjungamus » - Afin que nous soyons davantage unis.

ATELIERS D'ARTS TRADITIONNELS

Ces ateliers font partie du projet « Accompagnement des jeunes et leurs familles » appuyé par Patrimoine canadien, le programme de Soutien aux initiatives culturelles autochtones du ministère Tourisme, Culture, Patrimoine, Sport et Protection du consommateur et le Festival du Voyageur.

L'approche « formation de formateurs » permet aux participants d'apprendre et de partager les savoirs et les savoir-faire pour qu'ils puissent offrir, à leur tour, quand ils seront prêts, des ateliers auprès des jeunes et des communautés.

ATELIER DE FABRICATION DE TAMBOURS

Plusieurs personnes ressources et Aînés ont collaboré à cet atelier, dont Jocelyne Pambrun, Dolorès Contré-Migwans, Paul Desrosiers, Robert Perrault et Dolorès Gosselin. Ils ont mis l'emphase non seulement sur la fabrication et les étapes techniques pour réaliser un tambour, mais aussi sur les enseignements traditionnels et les partages de cheminements personnels et d'expériences relationnelles avec leurs tambours. Nous trouvions important de transmette l'ancrage de *Tewigan* le tambour dans la culture métisse : quel est l'historique et l'usage contemporain de *Tewigan*? Vers les années 1800, les Métis utilisaient le tambour pour divers usages, notamment pour convier au rassemblement. Or, cette pratique s'est perdue par la suite lors des conversions au christianisme et a été remplacée par le son du violon.



Cette année, neuf participants ont pu découper leur peau de chevreuil, faire la mise en tension et le laçage de la peau autour du cerceau de bois et assembler le bâton accompagnateur. Ils ont pu aussi travailler à la création du dessin personnalisé en utilisant différentes techniques : l'application de couleur avec pigments et ocres naturels, avec peinture acrylique, etc. Ils ont pu apprendre l'importance de l'harmonisation du langage du tambour et les enseignements préparatoires au réveil du son du tambour : la voix, le son et la couleur.

ATELIER DE BRODERIE AVEC PIQUANTS DE PORC-ÉPIC

L'objectif de cet atelier de transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels autochtones est de former un petit groupe caucus pour commencer dans le milieu culturel métis auprès d'artisanes qui ont déjà du talent et un bon bagage de connaissances dans la broderie de perlage ou autres techniques artistiques. Le but est de les initier plus particulièrement à la broderie des piquants de porc-épic, considérée comme un des arts les plus raffinés autant sur le plan technique qu'esthétique - un art devenu de plus en plus rare et de moins en moins pratiqué et existant dans les communautés métisses.

Un des buts à long terme est la mise sur pied d'un Cercle en formant un petit groupe de base composé de personnes intéressées à l'apprentissage et la transmission de la broderie des piquants. Plusieurs rencontres en atelier ont eu lieu à l'automne 2015 et à l'hiver 2016. Les participantes apprennent la préparation du matériel : cuir, fil, aiguilles, feutrine, poinçons, piquants et teintures. Elles apprennent premièrement à broder avec les piquants sur tissu feutre. Elles fabriquent des arcs à tisser et une trousse à couture connue sous le terme anglais « *housewife* ».

En collaboration avec le Musée de Saint-Boniface et durant la semaine du Festival du Voyageur, les participantes profitent des moments d'animation et de démonstrations techniques dans la salle d'exposition pour expliquer aux visiteurs ce qu'elles ont appris sur la broderie avec piquants de porc-épic. Elles sont entourées d'une exposition unique et inspirante par l'artiste et leur formatrice, Dolorès Contré Migwans. Cette exposition, intitulée *Aanjii Maajitaawin - L'art de revitaliser la tradition,* présente une vingtaine de ses œuvres récentes faites de broderie de piquants de porc-épic sur papier matière écorce de bouleau. Durant cette période, plusieurs centaines de personnes, familles et groupes sont venus voir et admirer.

TABLE RONDE POUR DISCUTER DE RÉCONCILIATION

L'Université de Saint-Boniface a organisé une table ronde pour promouvoir la réconciliation entre les nations. À cette table ronde participait Théodore Fontaine, qui a écrit un livre sur son expérience comme élève des écoles résidentielles et son parcours vers la réconciliation et la paix. Il y avait aussi d'autres gens des Premières Nations, des Métis et des gens de la race blanche. Les personnes de l'auditoire ont pu partager et poser des questions. Ce fut très révélateur!

Ce fut aussi une bonne façon de se comprendre, de s'accepter et de marcher ensemble sur le chemin de la réconciliation. Et de comprendre que la réconciliation et la paix commencent à l'intérieur de chaque personne.

Dolorès
Grand'Mère Métisse

TOI, MOI ET NOUS

L'Union nationale métisse a participé au *Jour J : toi, moi et nous* tenu le 12 mars dernier à l'Université de Saint-Boniface. L'Accueil francophone a convoqué un tout premier forum jeunesse et avec son partenaire stratégique, le CJP (Conseil Jeunesse Provincial), a rassemblé des jeunes immigrants et non immigrants francophones pour discuter de divers sujets ou d'enjeux qui les concernent : employabilité, divertissement (chant et danse), sexualité et genre, mascotte personnelle, discrimination raciale et autres.

L'Union et l'Aînée métisse Anishinabe, Dolorès Contré-Migwans ont présenté le même atelier de 45 minutes trois fois durant *Jour J*. Le récit de *l'Arbre de vie* a permis aux jeunes de diverses cultures de réfléchir à la capacité de vivre ensemble et traiter respectueusement les différences : couleurs, langues, religions, races, etc. Les échanges ont aussi porté sur le comment faire pour relever les défis, tant individuels que collectifs, vis-à-vis de la discrimination raciale et des préjugés auxquels on fait face aujourd'hui. Ils ont pu identifier des idées et des actions pour créer des liens qui aideraient au dialogue et à l'intégration interculturelle. Ces jeunes étaient unanimes à dire que simplement en utilisant le *Bâton de la parole*, ils avaient ressenti qu'ils pouvaient s'exprimer et être écouté avec respect par les autres.



L'intérêt, la réceptivité et l'enthousiasme des jeunes à ce rassemblement, un beau mélange de jeunes issus de la culture métisse, canadienne-française et multiethnique, sont des grands atouts pour contrer la discrimination raciale et pour construire un modèle de coopération basé sur le partage et le dialogue interculturel dans la communauté linguistique francophone.



AUTOUR DE L'ARBRE DE VIE : UN SUCCÈS SUR TOUTE LA LIGNE

En octobre et novembre 2015, l'Union nationale métisse a organisé des rencontres de sept grands-mères métisses et sept grands-mères africaines. Les grands-mères se rencontraient tous les jeudis « sous l'arbre de vie ». Elles partageaient leurs histoires de vie, leur culture et leurs traditions. Elles ont développé des amitiés sincères et un amour chaleureux. En février et mars 2016, elles ont repris l'activité pour étudier les 13 lunes - afin de comprendre ce que les différentes lunes nous apportent et ce qu'elles signifient.

Selon la coordonnatrice de projets de l'Union nationale métisse, Pauline Hince, et le directeur des communications de l'Accueil francophone, Wilgis Agossa, il s'agit d'un succès inespéré, tant du point de vue du dialogue des cultures, que de la curiosité et de l'apprentissage des traditions et des valeurs diverses d'ici et de l'Afrique, de l'exploration, de la création et l'expression par des œuvres artistiques et de la naissance de nouvelles entraides et amitiés entre les participantes.



La coordonnatrice explique que « la francophonie manitobaine est de plus en plus métissée, et c'est cette couleur de la francophonie moderne qui était présente lors de tous nos ateliers. C'est par le biais du partage des histoires de nos peuples et de nos familles, que le passé et le présent deviennent des plus vivants et des plus pertinents pour nous tous. »

L'animation des sessions a été confiée à Dolorès Contré-Migwans, Aînée Anishinabe et artiste-pédagogue-formatrice du Centre d'apprentissage Docomig. Une exposition permettant de rencontrer les Grands-mères et de découvrir leurs œuvres artistiques a eu lieu au Musée de Saint-Boniface à la fin novembre 2015. Depuis les ateliers sur les 13 Lunes en 2016, les Grands-mères continuent à se rencontrer mensuellement.

Les organisateurs remercient les bailleurs de fonds principaux : Patrimoine canadien, Entente Québec-Manitoba du SAIC (le Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes) et Francofonds. Ils affirment vouloir continuer l'accompagnement du premier groupe de Grands-mères et dès l'automne, renouveler l'expérience du Cercle avec un nouveau groupe de Grands-mères. Un jour, ce seront ces mêmes Grands-mères qui animeront ces Cercles de dialogue. Les activités futures seront annoncées dans le journal ***La Liberté*** à l'automne 2016. Si vous êtes intéressées à participer, envoyez un message d'intérêt avec vos coordonnées à l'adresse courriel suivante : **phince@mymts.net**.

DU BONHEUR GARANTI POUR DES PETITES ET DES GRANDES OREILLES...



Ayant à cœur la transmission du patrimoine vivant, l'ancien président de l'Union nationale métisse, feu Gabriel Dufault, rêvait de voir renaître le "raconteur métis". En 2013 et 2014, lors de présentations sur la chasse au bison avec le comédien Michel Roy, les organisatrices, Janine Tougas et Pauline Hince, constatent que plusieurs disent ne pas connaître l'histoire des Métis ou du Manitoba français. Cette forme de "racontage" les a aidés à apprendre de nouveaux faits historiques et culturels tout en profitant d'une soirée détendue avec des amis et membres de leur famille. De là naît l'intention de réaliser le projet innovateur de formation de raconteurs pour la mise sur pied d'un Réseau de raconteurs.

Avec l'appui du programme ARCA, (Appartenances et rapprochements culturels par les arts), Ministère de Tourisme, Culture, Patrimoine, Sports et Protection du consommateur, le programme Entente Québec-Manitoba au SAIC (le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes), et Francofonds, l'Union lance en octobre 2015 la première de quatre sessions de formation. Dix-huit participants partagent leur passion pour le conte et explorent les diverses facettes du développement et de la présentation d'un conte avec les formatrices-raconteuses, Myriame Martineau (nom d'artiste Myriame El Yamani) et Janine Tougas.

Des 10 au 13 mai dernier, l'Union, dans le cadre du Festival international du conte du Winnipeg, a présenté 16 raconteurs et leurs œuvres personnelles lors de quatre Soirées de contes métis et canayens.

355 personnes se sont réunies au Fort Gibraltar, à Lorette, à la Place Des Meurons ou à Saint-Pierre-Jolys. Elles ont témoigné que le conte est un savoir-faire toujours bien vivant que nos artistes-raconteurs perpétuent avec brio.

LA PÉDAGOGIE PAR LES SYMBOLES



Certaines participantes pratiquent avec le Bâton de la parole lors d'un atelier tenu au Musée de Saint-Boniface. Sur la photo, de gauche à droite, Lise Brémault, Lina Legal, Joëlle Brémault et Pierrette Boily.

Cette formation s'adressait aux personnes oeuvrant dans les milieux muséaux, culturels et communautaires.

Les objectifs de la formation étaient de :

- Découvrir ce qu'est une « pédagogie par symboles », son origine et ses caractéristiques développées en accord avec les enseignements du Cercle de Vie.
- Apprendre les principes de base, méthodes, stratégies, éthique et mode de communication privilégié en groupe, inspirés de la culture autochtone, permettant de faciliter la transmission des savoirs et savoir-faire.
- Apprendre comment appliquer cette approche novatrice et s'approprier les outils selon les ressources et talents dans le but de maximiser la pratique dans divers milieux interculturels.
- Apprendre comment adapter cette méthodologie dans l'analyse, la planification et le développement de programmes et d'activités communautaires visant diverses clientèles.

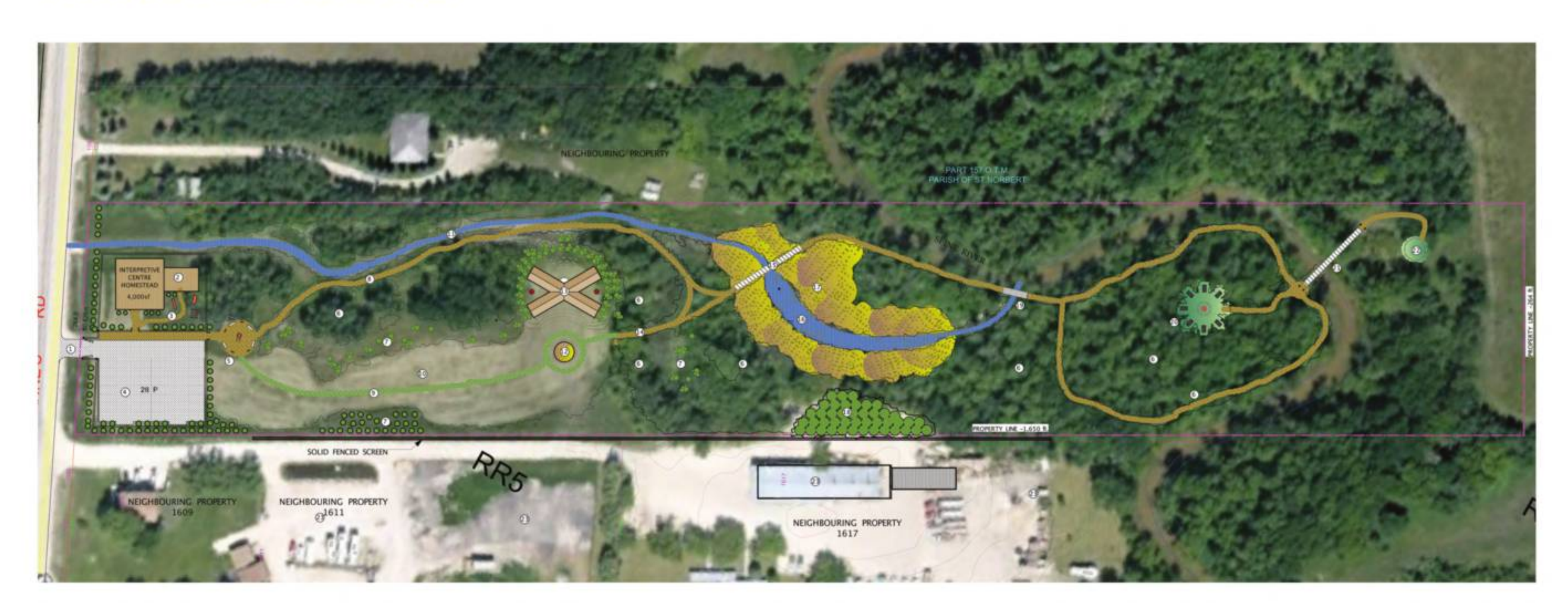
La formatrice, Dolorès Contré Migwans a partagé le fait que « dans le monde culturel autochtone et métis, nous avons une base commune, une grande force créatrice pour apprendre et appliquer la « *pédagogie par symboles* »! Le processus se vit en un mouvement de spirale évolutif en harmonie avec les valeurs du Cercle de Vie! C'est la plus satisfaisante formation que j'ai eu le bonheur et l'opportunité de donner grâce au fait que nous avons pu nous donner le temps nécessaire pour le vivre profondément et entièrement, en respectant toutes ses parties intégrales. »

Commentaires des participantes :

- « L'application de la méthode d'analyse praxéologique pour permettre d'élaborer son plan d'action m'a beaucoup aidée et je pense que cela sera bénéfique de façon quotidienne dans mon travail, car je pense même différemment maintenant. »
- « Être présente ici dans cette formation, prendre un recul de mon travail, cela a débloqué quelque chose de créatif, un mouvement pour repartir. »
- « Je suis étonnée de voir que tout était relié dans le cheminement à travers les différents exercices, par les symboles et récits. ... C'est fantastique! »
- « Le fait d'avoir pu vivre cette formation en petit cercle nous a permis d'aller plus profondément et de démystifier les zones moins claires et de révéler véritablement ce que l'on porte pour transmettre. »
- « Ce que j'ai aimé le plus, c'est découvrir les modes d'apprentissage et le développement holistique ou global – utilisation de toutes les intelligences multiples afin de déterminer nos forces. Aussi, le processus permettait l'intégration au fur et à mesure de toutes ces nouvelles connaissances, entre les notions et la pratique. »



PARC VERMETTE



Dès **2017** le parc Vermette au 1611, chemin Ste-Anne subira de nombreuses transformations dans le but de développer un site éco-naturel qui reflètera la culture francophone métisse des 18e et 19e siècles. Le site deviendra à la fois un lieu d'interprétation, d'orientation, d'apprentissage, de divertissement et de repos. On prévoit la construction de bureaux et on prévoit que le parc sera aussi un endroit de réunions, d'ateliers, de kiosques variés comprenant des bancs de classe en plein air, endroits de pique-niques, de barbecue, de spectacles.

Parmi les activités prévues, certaines seront gratuites et d'autres seront payantes. Deux anciennes maisons qui datent de la mi-1800 seront réaménagées et réparées. Nous évaluons les coûts et les plans de revenus. Des audiences publiques seront planifiées prochainement. Nous comptons sur l'appui de plusieurs organismes.

CIMETIÈRE MÉTIS DE PEMBINA

Pembina, Dakota du Nord : site historique



Avant qu'il n'y ait une frontière entre le Canada et les États-Unis, les groupes métis erraient ici et là dans la prairie et certains d'entre eux se sont établis à Pembina. La mission comprenait l'église ainsi que le cimetière. La communauté était majoritairement métisse francophone catholique. Une fois la frontière établie, les gens de la communauté métisse se sont installés soit dans un pays ou dans l'autre. Après des décennies, l'ancien cimetière fut délaissé. Le propriétaire de la ferme qui entourait l'ancien cimetière travaillait le terrain par-dessus les tombes. Après des décennies, on s'apercevait qu'il ne demeurait que quelques croix brisées, là où se trouvaient plus de 500 tombes auparavant.

Les descendants de ces défunts savaient que leurs ancêtres reposaient à cet endroit. Le rétablissement du cimetière a été un long et pénible défi pour ceux et celles qui s'en sont occupés à partir des années 1990. On a entrepris des recherches dès 1992 et des Métis manitobains se sont impliqués vers 2002, dont Paul Desrosiers et Claudette Ek, afin d'aider à rétablir une partie du cimetière et de bâtir et d'élever environ 40 nouvelles croix sur le site. Suite aux recherches, certains noms furent inscrits sur les croix. L'entretien se fait jusqu'à date par des bénévoles de l'UNMSJ, qui font le trajet une fois par année. L'Union nationale s'y rendra le 26 juin 2016 pour faire les réparations et reconstructions nécessaires.

Un merci très spécial à Ruth Swan et à Ed Jerome pour leur travail incessant pour ce cimetière historique métis à Pembina.

UNE HISTOIRE DE CHASSE



À la fin de février, trois de mes frères et moi-même sommes partis à la chasse aux coyotes dans la direction de la montagne. Nous en avons vu deux et nous les avons manqués tous les deux, à cause de « mauvais tireurs ».

Dans l'après-midi, un de mes frères a fait reculer le chauffeur parce qu'il avait vu un castor au bord du champ de blé d'Inde. Je pensais qu'il avait perdu la « carte ». J'ai vite remarqué que notre « castor » est un gros porc-épic. Je ne dit pas un mot etje traverse le canal qui nous séparait du champ.

J'enlève mon manteau et j'enlève ma veste et j'approche du porc-épic qui se met à marcher lentement. Je lui flanque un coup de veste sur le côté droit et puis sur le côté gauche. Je regarde ma veste et j'aperçois une centaine de pics. Le porc-épic me prend au sérieux et se met en boule, la tête entre les deux pattes d'en avant. Je l'approche avec ma veste et il fouette ma veste avec sa queue. J'ai assez de « pics » pour fournir Nancy, l'artiste qui veut apprendre à faire de l'art avec Dolorès Contré. Un porc-épic peut avoir 30 000 pics sur le corps, alors j'ai décidé de lui en laisser!

Quand j'étais jeune j'avais vu mon père arracher des pics sur le nez et la bouche du chien en utilisant des pinces. Le pauvre chien hurlait de douleur. Dolorès Contré a parlé d'une autre façon d'enlever des pics. On coupe le dard au ras de la peau pour faire sortir le liquide à l'intérieur du dard. Peu de temps après le pic perd sa rigidité et l'animal lui-même peut les enlever en se frottant avec ses pattes.

Mon héritage, *ma langue*

Denne di l'ou aux jwous.

Donne de l'eau aux chevaux.

Ça connait tchi li doris pi li brochais?

Connais-tu le doré et le brochet?

As tchi attrapi li chevrus pi enne chicoque shi Tchi-Mi?

As-tu attrapé les chevreuils et une mouffette chez Aimé?

Ça tchi djiné di bonne heure?

Avez-vous dîné de bonne heure?

Y va manji di pouères.

Il mangera des poirettes.

Tchi veux-tchi alli à chasse au buffalou ein lindji en avri?

Veux-tu aller à la chasse au bison un lundi en avril?

Tchein li guides mon tchi gars!

Tiens les « rênes » mon petit garçon.

Va charchi li souyis dichiri à couti di lite ou ben don didans bouète.

Va chercher les souliers déchirés près du lit ou dans la boîte.

ÇA CONNAIS-TCHI ÇA??

LI PARDRI ROUTCHI PERDRIX RÔTIE

Une perdrix nettoyée
¼ de tasse de carotte râpée (option)
1 tranche de lard salé ou de bacon coupée en deux
2 c. à table de beurre
Sel et poivre au goût

DIRECTIVES :

1. Verser du sel et du poivre sur et dans la perdrix. (au goût)
2. Placer les carottes et 1/2 c. à thé de beurre dans la cavité de la perdrix. (option)
3. Fermer la cavité et frotter la perdrix avec le beurre
4. Placer le bacon sur la perdrix.
5. Rôtir à 400 degrés jusqu'à ce que la viande soit tendre, jusqu'à ce que le bacon soit cuit, environ 45 min.
6. Faire la sauce avec le jus du plat. Laisser refroidir 10 min. avant de consommer.
7. Possibilités de faire des « *grands-pères* » dans le jus aussi. Voir la recette du « Profil Métis » de 201?

MES RACINES, MES TRADITIONS

EXTRAIT DU LIVRE D'ÉMILE PELLETIER, ***LE VÉCU DES MÉTIS***, 1re édition publiée en 1974.
À Saint-Pierre-Jolys et à Saint-Malo on allait à la « Sinicroute ».
SINICROUTE : mot des *Canayens* et *Mitchifs*

La racine de sénéca

La cueillette de la racine de sénéca a fourni à plusieurs générations de Métis un revenu soutenu durant les mois d'été. Des familles entières déménageaient aux endroits du Manitoba là où cette plante poussait sans être défrichée, comme la région d'Entre-les-Lacs de la province.

Description

La racine de sénéca est une plante vivace qui croît de dix à 15 pouces de hauteur. Ses feuilles sont petites, alternes et s'effilent. Le haut de la plante est recouvert de fleurs blanches, productrices de petits fruits qui viennent à maturité en 30 ou 40 jours; la partie importante est la racine même, qui varie en pesanteur de 20 à 40 racines pour une livre. Elle est connue sous diverses appellations : Sénèka, herbe à bestiaux, racine à serpent, laiteron, lin de montagne et par les noms botaniques : *Senagae radix, Senega officinalis, plantula marilandica*. Le nom le plus usité est *polygama Senega*, ou polyga Virginiana.

Usage

La racine de sénéca est employée dans la préparation de médicaments quand les herbages naturels sont préférés aux produits chimiques manufacturés. La racine contient divers acides (pectique, polygalique, tannique, etc.); ainsi que de la matière colorante amère, de la gomme, de l'albumine, des sels et du fer. Elle a été employée comme remède contre la toux et dans le traitement de la pneumonie, le croup, la coqueluche et le rhumatisme. On s'en sert beaucoup comme expectorant dans les sirops et les pastilles contre la toux.

Endroits où elle pousse

On peut trouver de la racine de sénéca pratiquement partout au Manitoba, là où l'agriculture n'a pas pénétré. La culture au sud-est du Manitoba a détruit maints endroits où croissait cette plante. En 1959 une carte de la province fut préparée par le ministère de l'Agriculture. Des racines ont été recueillies aussi loin au nord que Gillam et York Factory, mais la majeure partie se trouve dans les environs de Hodgson, Ashern et Gypsumville.

Au cours des années, plusieurs des endroits sont devenus peu productifs, bien que les Métis ramassent ce qu'ils peuvent trouver dans le voisinage. Quelques familles de la région d'Entre-les-Lacs vont plus au nord pour trouver les terrains où la racine croît en abondance. Dans de telles expéditions les familles métisses reprennent la vie nomade de leurs ancêtres tout au long de l'été.

La cueillette des racines

Le meilleur temps pour cueillir des racines est le moment où les plantes sont en fleurs, parce qu'il est plus facile de les reconnaître parmi la pousse générale du foin et d'autres mauvaises herbes. On creuse la racine avec une pelle étroite, on la sépare de la tige, puis on la met dans un sac.

Une source de revenu

Bien que la cueillette du sénéca soit saisonnière, elle est néanmoins une bonne source de revenu pendant les mois de l'été, alors que les familles métisses entières peuvent y participer. Les statistiques montrent que 80 % de l'exportation totale canadienne vient du Manitoba.

LA PIERRE À CHAUX ET LA CHAUX

EXTRAIT DU LIVRE D'ÉMILE PELLETIER, ***LE VÉCU DES MÉTIS***.

Les premiers postes de traite construits en bois rond avaient l'intérieur et l'extérieur recouverts d'un mélange de mortier et de glaise blanche. Le mortier contenait de la chaux, fabriquée sur place par les traiteurs et leurs employés, les voyageurs et les interprètes. Dès les premiers temps, les Métis faisaient de la chaux, mais très peu de ces activités ont été rapportées.

Il fallait construire un four pour la production de la chaux extraite du calcaire manitobain, qui était abondant et de qualité. Le journal de *Taylor* décrit la méthode de faire la chaux comme suit : *« Mardi le 23 juillet, j'ai commencé à creuser un four à chaux avec l'aide de quelques Indiens : vendredi soir, le 26, il était rempli et samedi, après le déjeuner, on avait déjà allumé le four. Il était d'une largeur de 12 pieds au sommet et très profond. J'y ai mis cinq rangées de pierre, et dimanche, vers midi, j'ai placé des revêtements par-dessus. J'ai construit moi-même la plate-forme lundi. Mardi, Franklin, et Miskawito m'ont aidé à amortir et filtrer la chaux. Le 30 juillet, les orages ont retardé notre travail, il fallait continuellement remplacer et changer les revêtements pour empêcher les dommages de la pluie. Mais, finalement, la belle température revenant, nous l'avons terminé le 9 août 1850 avec 40 tonneaux et demi de chaux. »*



photo : Réal Bérard

Les ruines du four à chaud de Joseph Riel. À droite, Joseph Larivière.

La chaux était également utilisée dans le mortier dont on se servait pour bâtir les foyers et les cheminées. Louis Goulet (1859-1936) donne la description suivante de la construction des cheminées.

« Tout d'abord, il fallait trouver des perches minces, droites : celles-ci étaient enfoncées dans le sol et tenues en place en entrelaçant du foin recouvert de glaise mouillée. Aussitôt que la glaise était sèche, on enduisait la surface intérieure de la cheminée d'une couche épaisse de mortier séché à la chaleur d'un feu lent. Alors une couche semblable de mortier était appliquée à l'extérieur et laissée à sécher. Ces cheminées pouvaient supporter n'importe quel feu. »

Les Métis appelaient leurs foyers « cheminées ». Le procédé de construction était un peu plus complexe que celui décrit par Louis Goulet, en ceci qu'ils employaient des pierres avec le mortier.

Au fil des années, la fabrication de la chaux devenait de plus en plus importante. En 1863, onze mois avant sa mort, Louis Riel père charroyait de la chaux pour Monseigneur Taché, évêque de Saint-Boniface, qui rebâtissait son église suite aux ravages de l'incendie de 1860.

Un autre Riel, Joseph, frère du fondateur de la province du Manitoba, s'était engagé dans la production de la chaux. Les ruines de son four existe toujours au sud de Saint-Pierre-Jolys, canton #5, rang # 4 et section # 2 sur la carte d'arpentage.

On utilisait la chaux comme lait de chaux au lieu de la peinture. L'usage du lait de chaux pour les constructions était une pratique commune dans l'Est du Canada et elle fut introduite ici par les premiers colons.





LES NOUVEAUX INDIENS CONSTITUTIONNELS

L'identité métisse en cause à la CSC au 21e siècle

DÉCISION CSC	QUESTION PRINCIPALE	EST-CE QUE LES MÉTIS SONT INDIENS?
R c Powley (2003)	Les Métis ont des droits de chasse ancestraux pour les Métis qui sont reconnus par une communauté historique Métis)	Non
R c Blais (2003)	Les Métis ne sont pas des "Indiens" dans la *Loi sur le transfert des ressources naturelles du Manitoba* (connu plus couramment sous l'acronyme "**NRTA**"). Cette loi transfert les ressources naturelles du fédéral ou du provincial et permet le droit de chasse de subsistance aux "Indiens" partout dans la provinces, dans toutes les saisons de l'année.	Non N.B. (la question à savoir si les Métis étaient inclus dans la compétence constitutionnelle du gouvernement fédéral demeurait une question à résoudre.)
Manitoba Metis Federation (2013)	La Couronne fédérale n'a pas mis en œuvre de façon honorable la disposition prévoyant la concession de terres énoncée à l'art. 31 de la *Loi de 1870 sur le Manitoba*.	Non
Cunningham (2011)	L'individu doit choisir d'être Métis (sous la *Métis Settelments Act*) ou un Indien inscrit (sous la *Loi sur les Indiens*), pas les deux.	Non
Daniels (2016)	Les Métis et les Indiens non-inscrits sont des "Indiens" pour les fins de compétence législative du fédéral	Oui

**À noter que le terme Premières Nations est utilisé de coutume pour faire référence aux gens qui sont "Indiens" selon la Loi sur les Indiens, une loi fédérale qui désigne qui est éligible au registre Indien du gouvernement fédéral. Les Métis et les Indiens non-inscrits ne seront pas inclus dans le registre fédéral en raison de la décision Daniels, car les règles d'inscription sont prévues dans la loi.*

Par Aimée Craft

Les nouveaux "Indiens" constitutionnels? : Comment comprendre la décision Daniels et ses retombées

Tout récemment, la Cour suprême du Canada (CSC) s'est penchée sur une question constitutionnelle qui porte sur les Métis (et les indiens non-inscrits). Celle-ci tombe dans une ligne de décisions prises par la CSC depuis le 21e siècle qui portent sur l'identité métisse. La décision : un jugement déclaratoire que les Métis (et les Indiens non-inscrits) sont des "Indiens" dans le sens constitutionel.*

> *Les contextes historique, philosophique et linguistique établissent que les « Indiens » visés à l'article. 91(24) englobent tous les peuples autochtones, y compris les Indiens non-inscrits et les Métis. – Daniels*

Les Métis - des Indiens constitutionnels?

Cette question est pertinente parce que le gouvernement fédéral a la compétence législative constitutionnelle pour les "Indiens et les terres réservées pour les Indiens". (voir l'article 91(24) de la *Constitution canadienne, l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique*) Harry Daniels, Métis de la Saskatchewan cherchait à faire répondre à la question juridique technique avec le but de mettre fin au jeu de "football" entre le gouvernement fédéral et le provincial face à la responsabilité pour les Métis – le "désert juridique".

Dans la *Constitution canadienne*, les pouvoirs sont divisés entre le fédéral (service postal, recensement et statistiques, etc.) et les Provinces (institutions municipales, mariage, éducation). Essentiellement, la compétence constitutionnelle porte sur le pouvoir de légiférer (créer et amender des lois) et la responsabilité financière correspondante. Il y a aussi des compétences partagées (agriculture, immigration, etc.). Dans tout cela, les Métis se voyaient souvent dans le vide juridictionnel ou ni le fédéral ou les gouvernements provinciaux ne prenaient la responsabilité.

Cependant, en 1930 la CSC avait décidé que les Inuits étaient des Indiens selon la Loi constitutionnelle. Mais la question n'avait jamais été tranchée pour les Métis (et les indiens non-inscrits). Donc, est-ce que les Métis feraient partie des "peuples autochtones du Canada" dans l'article 35 de la Constitution (1982) mais pas dans la compétence législative (comme le sont les Premières Nations et les Inuits)? La Cour suprême avait même noté dans l'arrêt Blais (2003) que la question à savoir si les Métis étaient inclus dans la compétence constitutionnelle du gouvernement fédéral demeurait une question à résoudre.

Le cadre de réconciliation avec les peuples autochtones

Bien que Powley avait restreint l'exercice de droit ancestraux aux Métis qui s'auto-identifient et provenaient de communautés historiques, la décision Daniels indique que les Métis sous la compétence fédérale est plus inclusive. Ceci ne veut cependant pas nécessairement dire que ces Métis ont un droit de chasse reconnu en droit constitutionnel. La CSS indique qu'une réconciliation avec l'ensemble des peuples autochtones du Canada est l'objectif du Parlement. De plus, la CSC a noté que les actes législatifs des Provinces sont toutefois valides (incluant par exemple les lois provinciales en Alberta comme le *Métis Settlements Act*).

Retombées

Les jugements déclaratoires sont généralement émis pour aider à clarifier une question de droit ambiguë. Dans la décision Daniels, la déclaration n'a pas de retombée immédiate et concrète, comme un financement particulier ou une obligation immédiate d'agir. C'est dans un sens une clarification symbolique, qui permet d'entamer des discussions par rapport au financement et à l'avancement des droits des Métis avec le gouvernement fédéral.

De plus, la CSC a refusé de répondre aux deux autres questions posées par Daniels, dans l'absence d'une situation de faits particulière. Donc les questions à savoir s'il existe une obligation fiduciaire et des obligations de consultation et d'accommodement seront soulevées dans des circonstances particulières à l'avenir.

La retombée la plus importante se fera tout probablement sentir chez les Indiens non-inscrits qui ont jusqu'à date été généralement exclus des tables de négociation et de l'exercice reconnu de droit ancestraux et issus de traités.

Toutefois, j'imagine que les Métis continueront d'être Métis à leur façon à l'échelle du pays. Et peut-être qu'un jour on arrivera à réconcilier toutes ces "fictions légales" qui mêlent l'identité des peuples autochtones, et qui nous divisent.

L'ARTICLE 35 - LES DROITS ACQUIS DES MÉTIS

Le 19 janvier 2016, Paulette Duguay, Guy Savoie, Paul Desrosiers, Claude Boivin, Lisa Savoie et Pauline Hince ont rencontré M. Tom Isaac, représentant ministériel sur la question de l'Article 35, les droits acquis des Métis.

M. Isaac a partagé qu'il avait reçu un mandat du Ministre des Affaires autochtones et du Nord Canada quant aux consultations futures avec les Métis. Ce mandat comprenait deux éléments, dont le premier identifierait des recommandations quant au processus de consultation que le gouvernement canadien devrait entreprendre auprès du peuple Métis et le deuxième élément, traiterait des sujets principaux à être discutés lors de la consultation et ce, auprès de quels groupes représentatifs du peuple Métis.

L'Union a présenté certains enjeux significatifs pour les Métis canadiens-français de la Rivière-Rouge :

- Le positionnement et la reconnaissance des Métis au sein des communautés autochtone et francophone : leadership, initiatives stratégiques et de réconciliation.
- La viabilité financière de l'Union – l'Union ne reçoit aucun financement de base (*core funding*). Sans ces fonds de base, sans personnel, sans bureau, sans ressources financières et humaines stables pour mener à plein les stratégies de développement, il est très difficile d'avancer stratégiquement.
- Le grand besoin d'accompagnement des jeunes et des familles dans leur identité et leur sens d'appartenance métisse francophone.







LES DRAPEAUX MÉTIS

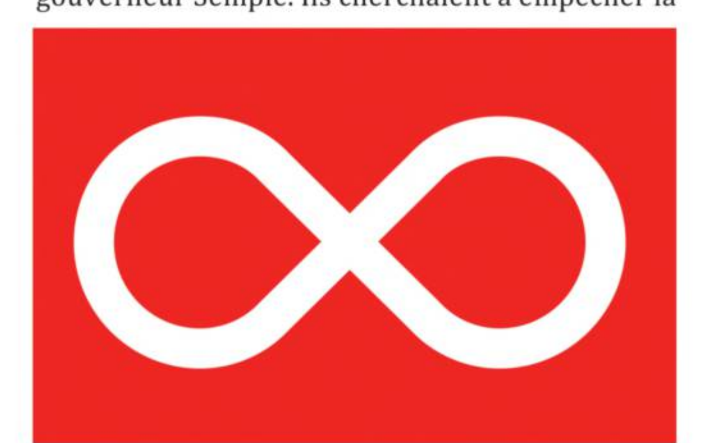
UNE BRÈVE HISTOIRE DES DRAPEAUX MÉTIS

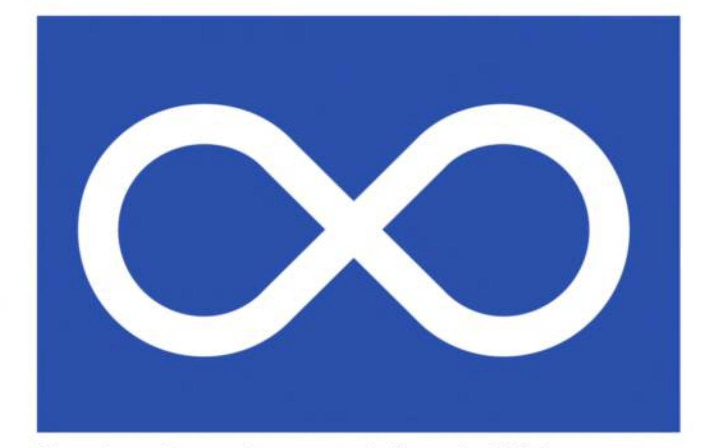
Par Miguel Vielfaure

Voici une question qu'on me pose très souvent : « C'est quoi la différence entre le drapeau bleu et le drapeau rouge? ». Je réponds avec un petit sourire : « C'est la couleur ». En général, les questionneurs n'aiment pas trop cette réponse. La vraie réponse est beaucoup plus compliquée.

Cette histoire commence avec la révolution française et la naissance du nationalisme, qui se rend dans les Prairies au début du 19e siècle. À cette même époque, une féroce compétition existe entre la compagnie de la baie d'Hudson (CBH) et la compagnie du Nord-Ouest (CNO). En 1814, un peu après la guerre de 1812, les voyageurs et Métis reviennent de l'Est pour continuer leurs vies. Mais, voici des anciens soldats qui ont vu la guerre et la CBH cherche à empêcher la CNO de se rendre à ses sources de fourrures profitables dans l'Athabasca (aujourd'hui dans le Nord de l'Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest). La CBH déclare un monopole sur le pemmican dans son territoire. Cela inclut la vallée de la rivière Rouge. Or c'est au fort Gibraltar que la CNO achète le pemmican nécessaire pour que les voyageurs puissent se rendre en Athabasca. Cette déclaration crée une crise pour la CNO et pour les Métis, car les Métis voient le prix reçu pour leur viande de bison baisser. En 1815, la CNO, avec Cuthbert Grant, le plus important des chefs Métis de l'époque, ont décidé de donner un symbole aux Métis pour enflammer leurs passions. C'est ainsi que le drapeau rouge des Métis est né. Ce drapeau porte le symbole d'infinité au milieu, pour démontrer que les Métis sont ici et le seront pour toujours.

En 1816, un groupe de Métis allait apporter une livraison de pemmican vers le Nord, à un fort au lac Winnipeg. Mais, ils ont été arrêtés près du fort Douglas par des colons de Selkirk avec le gouverneur Semple. Ils cherchaient à empêcher la





livraison. Les colons ont tiré sur le Métis en avant du groupe et il est mort. Ensuite la bataille de la Grenouillère a eu lieu. 20 colons sont décédés, ainsi que le Métis mentionné. Le drapeau rouge flottait pendant la bataille et on dit que ça a été une victoire pour les Métis à la Grenouillère, où est née la Nation métisse. Ceci fait du drapeau métis rouge le plus vieux drapeau créé au Canada. Il est toujours utilisé. On célèbre d'ailleurs les 201 ans du drapeau rouge en 2016.

Alors pourquoi le drapeau bleu existe-t-il? Il se peut qu'il y ait un autre groupe de Métis à la Grenouillère qui utilisait un drapeau bleu, mais il ne faisait pas partie de la bataille. Supposément, il était de l'autre côté de la rivière. Alors, il se peut que les différentes couleurs étaient utilisées pour identifier les deux groupes. Aussi, plusieurs mythes existent à l'égard des drapeaux. J'ai trouvé beaucoup de contradictions et peu de preuves. Par exemple, un mythe veut que le drapeau bleu représente les Métis francophones, mais l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, qui a toujours opéré en français depuis 1887, utilise le drapeau rouge. De plus, la majorité des organismes métis qui opèrent en anglais utilisent le bleu. Aussi, nous parlons d'un drapeau de chasse ou de guerre et d'un drapeau de paix. Mais, j'ai trouvé des sources qui parlent du bleu et du rouge utilisés pour les mêmes buts. En 1970, le congrès des peuples autochtones a approuvé le drapeau bleu comme drapeau officiel. Cependant, l'Union nationale n'a jamais arrêté d'utiliser le drapeau rouge.

Les deux drapeaux sont des drapeaux officiels de la Nation métisse. Et si vous vous demandez comment une nation peut avoir deux drapeaux, il suffit de regarder le Canada qui en a deux lui aussi.

AUTRES DRAPEAUX DES MÉTIS

Le drapeau du gouvernement provisoire de Louis Riel de 1869 à 1870. Ceci est le drapeau hissé sur l'Upper fort Garry quand le gouvernement provisoire a pris le contrôle de cette région.



C'était un drapeau blanc avec des éléments irlandais, la harpe et le trèfle. Ils sont présents à cause de l'influence de William O'Donoghue, qui était antibritannique.

La fleur de lys dans le centre représente l'élément français des Métis et le cadre jaune suit le style des vieux drapeaux français.

ÉTENDARD DE BATAILLE DES FORCES MÉTISSES À LA BATAILLE DE BATOCHE 1885



- La réconciliation nécessaire qui doit se faire entre les Aînés métis manitobains : dualité francophone-anglophone et aussi, franco-manitobains et Métis.
- Description des projets spéciaux et la très grande importance de la transmission et de l'éducation pour nos jeunes et les familles.
- Le manque de services en français.
- La plus grande *Vision* de Gabriel Dufault, notre ancien président, et notre chef *Louis Riel* sur la diversité et *l'inclusion* : sur notre territoire manitobain, mais aussi auprès des provinces environnantes – le grand besoin de développement de contenus, d'approches et de stratégies, de collaborations et de partenariats pour réaliser nos projets de développement.
- L'importance de la reconnaissance des Métis et de leurs contributions du passé et du présent dans chacune des provinces et des territoires du Canada.
- Le vouloir et l'engagement de l'Union d'avoir les conversations difficiles nécessaires pour ensuite aller de l'avant avec des solutions durables pour assurer le développement de nos jeunes, nos familles et nos communautés.

M. Isaac possédait déjà des connaissances au sujet de l'Union nationale métisse et croyait qu'il était important que l'Union fasse partie des consultations du gouvernement fédéral. Son rapport devait être présenté à la ministre fédérale, l'honorable Carolyn Bennett, à la fin mars 2016. Suite à cette rencontre positive avec M. Isaac, nous attendons de savoir si le rapport sera rendu public et quand le ministère envisagera de commencer la consultation auprès des Métis.



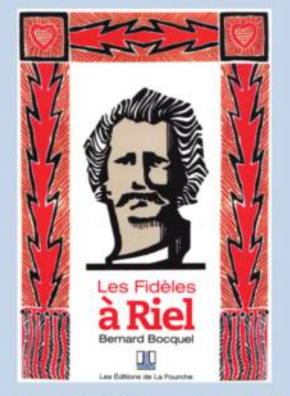


MEMBRES DU CA 2015-2016

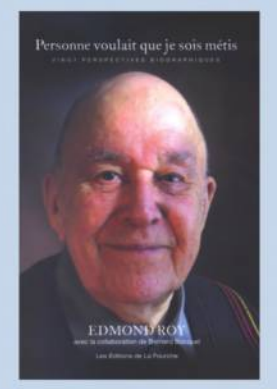
Présidente : Paulette Duguay
Vice-Présidente : Mona Moquin
Trésorière : Lisa Savoie
Secrétaire : Crystal Desrosiers
Claude Boivin, adjudant
Guy Savoie, aîné
Paul Desrosiers, aîné
Réal Bérard, aîné
Dolorès Gosselin, aînée
France Lemay-Sibileau, conseillère
Lucien Croteau, conseiller
Claire Desrosiers, conseillère
Daniel Girard, conseiller

RESPONSABLE DU JOURNAL :
Claire DesRosiers

LES ARTICLES PAR :
Réal Bérard
Aimée Craft
Claire DesRosiers
Paul Desrosiers
Paulette Duguay
Dolorès Gosselin
Pauline Hince
Guy Savoie
Miguel Vielfaure
Janelle Wookey



***Les fidèles à Riel**,*
de Bernard Bocquel



***Personne voulait que je sois métis**,*
d'Edmond Roy.

Pour achat, appeler le 204 233-0119.



DATES À RETENIR

LE MERCREDI 22 JUIN 2016

UNMSJM : pique-nique 2016



Vous êtes cordialement invités au pique-nique annuel de l'UNMSJM, qui se déroule au nouveau site depuis juin 2013. Le mercredi **22 juin 2016** dès 17 h le pique-nique de l'UNMSJM aura lieu au **parc Vermette,** qui se situe à environ ½ km au sud de la route périphérique sur le chemin Ste-Anne, côté est. Apportez vos chaises et vos parasols. Jouissez d'un bon souper, de la musique traditionnelle, ainsi que des jeux pour enfants. On offre le transport en petite voiture de golf à partir du chemin Ste-Anne.

L'auteur Robert Freynet sera sur place pour signer ses trois livres bandes dessinées des Éditions des Plaines : *Riel, Patriote. Louis Riel : Père de la Confédération*; *Louis Riel, Patriot;* et *Riel, patriote. Défenseur du Nord-Ouest.*

Venez parler, visiter, manger et participer. Gardons les traditions vivantes, embrassons l'héritage métis. Nous tenons aussi à vous informer au sujet des plans d'avenir pour notre parc, qui deviendra un lieu d'interprétation et de rencontres officielles diverses.

Soyez des nôtres le 22 juin prochain. Nos efforts sont secondés par le conseil Elzéar-Goulet.

L'ESPRIT DE NOS ANCÊTRES VIBRE ENCORE AU CŒUR DE CES TERRES.

LE DIMANCHE 19 JUIN 2016

Commémoration en esprit d'unité

Ensemble avec l'Archidiocèse de Saint-Boniface, l'Archidiocèse de Rupert's Land, Parcs Canada, l'Association de Lord Selkirk, la Manitoba Historical Society, la Brokenhead Ojibway Nation et les descendants de Cuthbert Grant, l'Union nationale métisse vous invite à la commémoration réconciliatrice, suite aux tristes évènements de la Grenouillère (Seven Oaks), qui ont eu lieu 200 ans plus tôt, jour pour jour.

Nous aurons des pensées pour ceux qui ont perdu leur vie. Ça sera aussi un temps de célébrations, car suite à cette tragédie, les peuples de la Rivière-Rouge on su surmonter leurs différences et vivre en paix.

13 h 30 - Visite du monument sur le site de Parcs Canada - érigé en 1891 par la Manitoba Historical Society. Angle rue Main et boulevard Rupertsland, Winnipeg.

15 h - Service solennel en la Cathédrale St. John's, 135, avenue Anderson, Winnipeg.

17 h - Léger repas pour les 500 personnes premièrement arrivées. Parc St. John's, rue Main entre les avenues Cathédrale et Redwood. Apporter vos chaises pliantes.

19 h - Festival multiculturel, au même parc St. John's, rue Main.

LE 1ER JUILLET 2016

Fête du Canada

Mgr Albert LeGatt et le Comité diocésain des Missions nous invite à une célébration des diversités culturelles en la Cathédrale de Saint-Boniface.

10 h 30 - Célébration eucharistique.

12 h 30 – 16 h 30 - À l'extérieur, diner pot-luck et festivités. Apportez vos chaises pliantes et un mets à partager.

DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION : À LA SAUCE MÉTISSE



Les recettes de nos ancêtres sont gorgées de saveurs, mais aussi de sens. Un sens à donner à nos origines. La nouvelle Websérie de Janelle Wookey, À ***la sauce métisse***, va à la rencontre de cinq aînés porteurs de l'identité métisse qui transmettent à leur façon la confection d'un mets traditionnel à leurs descendants. Cette rencontre entre les générations donne lieu à des moments de complicité et des fous rires garantis. De la bannock à la soupe au bois, des Duguay aux Roy, chaque épisode met en vedette une famille et sa spécialité. Truffée d'anecdotes et de questionnements identitaires, la websérie offre un regard nouveau sur la culture métisse en effectuant des allers-retours constants entre le passé et le présent. Entre deux cuillères à soupe de farine et une pincée de sel, les protagonistes entament un dialogue sur ce que sont les Métis d'aujourd'hui.

« Quand les morts sont honorés et que la mémoire des plus anciens ancêtres reste vivante, la force d'un peuple atteint sa plénitude. »

MARIE-ANTOINETTE EST EN COUR

MISE À JOUR : En cour en Alberta, on accuse Marie-Antoinette de s'être fait passer pour une autre. On attend le jugement. Suivons les actualités au sujet de la petite cloche bien-aimée.



COMMÉMORATION DES TOMBES

Le 16 novembre 2015
à la Cathédrale
de Saint-Boniface,
messe dès 8 h 45,
suivie d'une cérémonie au cimetière et d'un goûter au Centre du patrimoine.





RECONNAISSANCE :

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous appuient tout au long de l'année.

